



sur www.blegny.org

Publicités et annonces : ETIENNE Liliane
Voie de Saive, 52 • 4630 Tignée • Tél. 04 377 38 79
Editeur responsable : Jeannot RYAVEC
Rue de Booze, 40 • 4670 Blegny • Tél. 04 387 84 07
Les collaborateurs sont responsables de leurs écrits.
A.S.B.L. Blegny-Initiatives - C.B. 930-0070698-49

N° 367
35^e ANNÉE
23/05/2006

Bureau
de dépôt
BLEGNY

MENSUEL D'INFORMATIONS GENERALES ET REGIONALES
DE L'A.S.B.L. BLEGNY INITIATIVES • Localités desservies : Barchon,
Blegny, Bolland, Cerexhe-Heuseux, Dalhem, Feneur, Housse, Julémont,
La Motte, Mortier, Saint-André, Saint-Remy, Saive, Trembleur, Rabosée,
Wandre, Xhavée

Lès-Oûhês d'amon nos-ôtes

Li gros-bêch (le gros bec)

A l'dilongue dè p'tit bwès, lès peûrîs sont spanis, leû hinève di prétemps si k'mah' avou lès fris zuvions dè meûs d' may.

Le long du bosquet, les poiriers s'épanouissent, leur senteur printanière se mélange aux frais zéphirs de mai.

Tsic... tsic, mins awèt, cisse hûflåde, c'est l'hokêdje dè gros-bêch qu'arlârmève près di s' niyève.

Tsic... tsic, mais oui, ce sifflement, c'est l'appel du gros-bec alarmant près de sa nichée.

Mins wice èst-èle ? L'ouhês cwire todis lès hôtes spèssès branches po rèsponû s' covève.

Mais où est-elle ? L'oiseau cherche toujours les hautes branches touffues pour cacher sa couvée.

I fât vrèmint bin loukî po aporcure, inte les foyes, li djîse di l'ouhê.

il faut vraiment beaucoup d'attention pour apercevoir, entre les feuilles, le gîte de l'oiseau.

A houte d'ine grosse branche, lès deûs djônes, bêch à lâdje, djêrèt après l'amagnî.

A l'abri d'une grosse branche, les deux jeunes, bec ouvert, réclamant la pitance.

Li mâye, à dreûte, aconcvèsté d'èl frumèle si tchêdj' di r'pahi cès rafârés.



Photo L. Demarche

Le mâle, à droite, accompagné de la femelle se charge de rasasier ces affamés.

N'est-èle nin binamève cist'i-mâdje la ?

N'est-elle pas gentille cette photo ?

Ele mosteûre l'atinchon, li dévouwmint èt tot l'amour qui lès ouhês pwèrtèt à leûs cârpès. Elle montre l'attention, le dévouement et tout l'amour que les oiseaux portent à leurs enfants.

L. Demarche.

Miele Lave-linge W1512



1200 t/min
5 kg
Energie A++

- Commande entièrement électronique
- Adaptation automatique de la quantité d'eau à la charge de linge
- Sélection de programme monobouton
- Déroulement du programme et du temps restant
- Très silencieux
- Hublot en verre

Nouveau

€ **799^{,99}**
€ 10 Rec incl.

T.V. • VIDEO • ELECTROMENAGER
Maison Grosjean
S.P.R.L.
Rue Entre-deux-Villes, 2
4670 BLEGNY
Tél. 04 387 51 10
Fax 04 387 78 61
e-mail : maison.grosjean@swing.be • Internet : www.exellent.be/grosjean

Fleurs Dasse



Fleurs - Plantes
Bouquets de mariées
Montages
pour toutes circonstances

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

Rue de l'Institut, 31 - BLEGNY - Tél. 04 387 42 08

Grande Foire annuelle
Braderie le jeudi de l'ascension :

Étals de 5 à 25 €

Chaussures Lehane

Rue Entre-Deux-Villes 47 - 4670 BLEGNY - Tél. 04 387 45 18
MÊME MAISON - VISÉ - HERVE - WAREMME

0506

Boulangier - Pâtissier
Pierre Ledent

*Le printemps est là,
le soleil brille
dans les cœurs*

C'est la fête des pères

Il brille aussi sur nos terrasses ; c'est le moment de prendre votre petit déjeuner avec petits pains variés et croissants assortis de fabrication maison. C'est aussi le temps des barbecues, pâquerettes et marguerites ainsi que pains assortis accompagneront vos repas en famille tout au long de la journée.

Pierre Ledent

**BOULANGERIE
PATISSERIE**
Rue Entre-deux-Villes, 59
4670 BLEGNY
Tél. 04 387 42 16

LHOIST Fernand
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION

Devis gratuit



Maçonnerie - Bétonnage - Chape - Carrelage - Klinkers
Route de Monceau, 13 4606 St-André (Dalhem)
Tél. après 17 heures : 04 387 66 41

ELECTRICITE GENERALE
CHAUFFAGE A ACCUMULATION

FAVRAY
JEAN-LUC

21, RUE ANDRE RUWET - 4670 BLEGNY
04 387 79 32



Alain DONNAY
S.P.R.L.

ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT

**TOITURE - SANITAIRE
PETITE MAÇONNERIE
& TRANSFORMATION**

Tél. : 04/387 74 86
Fax : 04/387 79 91
Rue Troisfontaines, 76 4670 BLEGNY




S.P.R.L. **Bureau d'Affaires ASSUREA**
(Pierre Arnolis - Quarto Jean-Pierre)

- Assurances particuliers et audit entreprise
- Crédits hypothécaires : prêts jeunes, sociaux, Région wallonne
- Financements auto, but mobilier et autres
- Prêts personnels
- Conseil patrimonial (placements avec ou sans risques)

Des professionnels qui assurent !

Agence de Bellaire : rue de l'Arbois, 2 - 4610 BELLAIRE
Tél. 04 377 42 20 - Fax 04 377 52 43 - GSM 0495 304 903 - Site : www.arnolis.be

CLAESEN Marie-Noëlle Diététicienne

BONCELLES Centre Médical ASCLEPEION
Rue de Tilff, 86A
4100 Bonnelles
Tél. 04 330 37 77

BARCHON Cabinet privé
Rue Lt Jungling, 2
4671 Barchon
Tél. 04 387 74 94

L'EQUILIBRE
C'EST LA SANTE
Sur rendez-vous



Piron
CARROSSERIE

José Janssen
0497 55 45 05

La garantie de la qualité - Voitures de remplacement
Agréée par toutes les compagnies d'assurances

MENUISERIE
COLLARD S.P.R.L.

Place du Village à Mortier T. 04 387 40 57

Nouveau

- Réalisation de terrasses en bois Bankirai à fixation invisible.
- Bardages extérieurs en bois.
- Toute menuiserie.
- Rénovation de vieux bâtiments

Gratuit

compte à vue
+ cartes

Demandez les condition

Bancontact PROTON VISA
Maestro

Adressez-vous à :
Jean-Marie FASTRE
Thier du Ry, 1 à 4671 Barchon
Tél. 04.387.76.29

eurat Banque d'épargne
NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS.

Agence ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30, le mercredi de 14 h à 18 h et le samedi de 9 h 30 à 12 h et sur rendez-vous.

Votre partenaire Sécurité

SECURITY CENTER

De nos jours, un système d'alarme n'est plus un produit de luxe mais un investissement intelligent pour assurer votre sécurité ainsi que celle de votre famille ou de vos biens. Un cambriolage toutes les 6 minutes en Belgique. Une parade efficace à cette fatalité : un système d'alarme électronique installé par un professionnel. Devis gratuit.

Système d'alarme - Vidéo surveillance
Electricité - Ordinateurs

Pierre Jacquinet
Rue Remi-Labeye, 6 4670 BLEGNY
Tél. / fax : 04 387 51 96 GSM 0495 76 36 93
Email : security.center@skynet.be

Blegny Initiatives Magazine

TARIFICATION DES PUBLICITES
(à partir du 1^{er} août 2004)

1/20 page	8 x 5,5 cm 4 x 11 cm	35 €
1/10 page	8 x 11 cm	60 €
1/4 page	20 x 14 cm	125 €
1/2 page	20 x 21 cm	230 €
1 page	40 x 28 cm	420 €

Publicité à communiquer avant le 5 du mois.

Tournoi de belote

La Renaissance à
Barchon
le samedi 27 mai
à 19 h 30

Inscription : 6 €.

Nous remercions de tout cœur ceux qui, par leur présence, leurs fleurs, leurs paroles réconfortantes et empreintes de sympathie, nous ont soutenus lors du décès de

Monsieur **Louis DEMARCHE**

Son épouse, ses enfants et petits-enfants et familles apparentées.

Rue de l'Institut, 65 - 4670 Blegny



Samedi 3 juin 2006
Ecole communale de Trembleur

Fancy-fair

De 8 h à 16 h :
BROCANTE
Rue Noël Dozin et rue du Plaidoir
Emplacement : 1 € du mètre. Petite restauration et boissons (vendues exclusivement par le Comité Scolaire)
Rue interdite aux véhicules dès 8 h.

Dès 18 h 30 :
BARBECUE
dans la cour de l'école
Pain saucisse : 2 €
Assiette 1 saucisse : 5 €
Assiette 1 brochette : 7 €
Assiette 1 brochette et 1 saucisse : 8 €
(Réservation souhaitée)

De 21 h à 2 h :

SOIRÉE DANSANTE

Venez passer une agréable journée et, pourquoi pas, une soirée divertissante avec vos enfants, vos parents, vos amis...

Réservez dès à présent pour le barbecue en téléphonant au 04 387 49 82 avant le vendredi 26 mai 2006

Le Comité de Parents et les institutrices de l'Ecole Communale de Trembleur remercient chaleureusement l'Administration Communale de Blegny pour son aide.

Centre de beauté Jacqueline

- ↳ Soins du visage personnalisé (Laser)
- ↳ Spécialiste des soins amincissants et raffermissants.
- ↳ Cabine Sauna INFRA-ROUGES
- ↳ Balnéothérapie
- ↳ BODY MODEL remodèle votre silhouette grâce aux infra-rouges et à la tonification
- ↳ Acné
- ↳ Epilation définitive par la lumière pulsée
- ↳ Photo-rajeunissement de la peau
- ↳ Bio-energy Skin (suivi diététique)

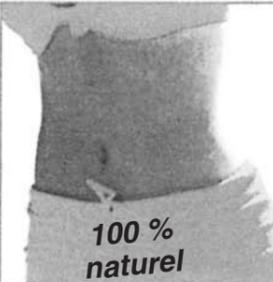
Rue des Roches, 6 - 4670 BLEGNY
e-mail : jacqueline.donnay@skynet.be

- ↳ Micro-dermabrasion
- ↳ Brume bronzante
- ↳ Modelage des ongles en acrylique
- ↳ Epilation ↳ Manucurie
- ↳ Pédicurie ↳ Maquillage permanent
- ↳ ENVIRON. Soins et produits à la vitamine A pour des résultats garantis
- ↳ Solarium Ergoline 43 tubes + 4 HP visage
- ↳ METHODE GLOBALE DE SOINS LUCIA RAPETTI
- ↳ ENVIRON

fermé le samedi après-midi
Tél. 04 387 52 50
www.centredbeaute_jacqueline.be

Méthode DEBUSSY, perdez une taille en 5 séances

**NOUVEAU :
MAGICRED**
(sans douleur, efficace et immédiat)



100 %
naturel

Traitement de la cellulite
Raffermissement corps et visage

Assemblées de village : suivi (3) : l'assemblée de Saive

Pour rappel, tous les deux ans, le collège échevinal invite les habitants de chaque village afin que ceux-ci puissent directement faire part de leurs remarques et de leurs préoccupations. Cela permet, dans toute la mesure du possible, au bourgmestre, au président du CPAS et aux échevins de répondre rapidement.

Ce 11 mars dernier a eu lieu l'assemblée générale du village de Saive. Plus de 100 personnes avaient effectué le déplacement, pour une réunion très franche, très constructive, qui a duré largement plus de 2 heures.

Le bourgmestre Marc Bolland est d'abord revenu sur la réunion qui a eu lieu il y a 2 ans. Il a ainsi pu préciser le suivi donné par l'administration communale aux questions posées à ce moment.

Ensuite, chacun a pu poser les questions qu'il souhaitait. Vous en trouverez ci-dessous une synthèse, ainsi que le suivi qui a pu être donné depuis lors :

- «casse vitesse» trop dur rue des Sauvages Mêlées : suite à une intervention du ministère des communications, ce casse vitesse a été «allégé» par les services communaux;
- rue Cortil Moray, sécurisation du passage pour les piétons près du café : des potelets avaient été placés mais ont été arrachés ; le service des travaux en réinstallera prochainement (l'aménagement récent de parkings et de trottoirs dans cette rue a déjà considérablement réduit le danger pour les piétons, bien entendu);
- propreté aux abords des terrains de football : les équipes de cantonniers de la commune passent régulièrement;
- mise en impasse de la rue Nifiet en venant de Priessevoye : le test se termine et une réunion d'évaluation avec les riverains est prévue pendant le mois de mai (les convocations ont été adressées aux personnes intéressées);
- trottoirs dans le quartier de la Motte (rue de Saive et rue Nifiet) : la 1^{re} phase des travaux vient de se terminer en avril;
- problème d'égouttage rue de Parfondvaux, près de la Voie du Trillet : réglé par le service des travaux qui s'est rendu sur place;
- sortie des 3 Bonniers dangereuse : les aménagements en cours rue Nifiet devraient permettre de contribuer à résoudre le problème;
- rue de La Motte, le sens unique n'est pas respecté : des panneaux complémentaires seront installés ;
- chemin du Frise : il a été mis en impasse à hauteur de l'ancienne voie vicinale, pour sécuriser le quartier;
- rue Vieille Cense : problèmes de racines dans les trottoirs : le service des travaux a examiné la situation et réglé le problème;
- ramassage de déchets verts : depuis plusieurs années, les personnes qui ne sont pas en mesure d'amener leurs déchets verts au parc à conteneur par exemple, des personnes âgées qui n'ont pas de moyens de locomotion, peuvent faire appel gratuitement au service «petits dépannages» du CPAS;
- où en est le dossier des nouvelles antennes GSM rue Sauvages Mêlées ? Le collège échevinal avait remis un avis défavorable. Depuis lors, l'urbanisme a accordé le permis. Dès lors, le collège échevinal a décidé d'introduire un recours contre ce permis. Le dossier est disponible au service urbanisme de l'administration communale pour les personnes intéressées.
- quid d'une antenne GSM à la caserne ? Renseignements pris, il semble que ce soit une simple rumeur dans l'état actuel des choses. Néanmoins, la défense nationale est maître de son territoire et peut installer une antenne sans permis, et donc, sans consultation préalable de la commune.
- où en est le jumelage avec la caserne ? il était prévu début juin, mais, compte tenu des contraintes opérationnelles de

l'unité, il sera reporté à l'automne;

- rue des Châteaux : un effondrement de trottoir est signalé;
- rue Haye d'el Praye : problème de fosse sceptique et nettoyage du sentier : le sentier a été nettoyé et la fosse sceptique a été vérifiée avec les propriétaires;
- problème des stationnements des voitures sur nos beaux trottoirs : une campagne de sensibilisation aura lieu prochainement en collaboration avec la police locale;
- problème des haies trop larges : un courrier sera systématiquement envoyé aux propriétaires et locataires pour leur rappeler leurs obligations ; (cf le mot du bourgmestre dans le dernier Blegny Initiatives);
- panneau publicitaire mal placé devant l'église : c'est exact ; un autre emplacement va être recherché avec la firme publicitaire;
- danger du carrefour campagne de la Xhavée / Priessevoye : un rapport de police a été rédigé préconisant des tests, l'aménagement de dispositifs de ralentissement à cet endroit étant délicat ; ces tests auront lieu après la matérialisation définitive des dispositifs installés rue Campagne de la Xhavée, en allant vers le centre du village;
- nuisances dues au Mad Murphy : suite aux avertissements clairs du bourgmestre, les exploitants ont fortement amélioré le parking dans la rue. La situation est suivie mois après mois par le bourgmestre et les forces de police. Il y a eu manifestement une nette amélioration ; en ce qui concerne les troubles de voisinage, il appartient aux personnes privées qui le souhaitent de consulter le juge de paix, autorité compétente en la matière.
- danger de l'accotement dans le bas de la rue du Grand Moulin : il va être sécurisé (enduisage de tarmac avec mise en place de potelets protecteurs ; contact a été pris avec l'ALE pour déplacer le pylone gênant le passage sur l'accotement (coût demandé : 10.000 €).
- demande de trottoirs rue de la Sarte : ils ne sont pas prévus en 2006;
- aménagements rue Vieille Voie d'Ardenne : le plan est maintenant définitif et la mise en place définitive des dispositifs sera réalisée avant l'été ;
- aménagements rue de Bellaire : ils suivront les travaux en cours rue Nifiet, mais peut-être pas en 2006 ;
- rue Champ de Pihot : problème spécifique d'un emplacement de parking ; le service des travaux s'est rendu sur place pour régler le problème avec les personnes concernées ;
- problème de fréquentation des locaux scolaires en dehors des cours : une attention particulière sera apportée à ce problème, notamment par la présence plus importante des activités encadrées pour jeunes (PPP), en plein développement à Saive depuis quelques semaines;
- suppression de boîtes aux lettres par la Poste : le collège a immédiatement et rapidement réagi ; La Poste a décidé de réinstaller plusieurs boîtes aux lettres publiques sur Saive, suite à cette intervention;
- comment éviter à l'avenir les lotissements? La commune ne peut pas interdire tous les lotissements, mais elle peut imposer des conditions : épuration ; densité des maisons ; mobilité... La pression immobilière va dans le sens d'un élargissement des zones à bâtir. En effet, la commune est régulièrement contactée pour faire passer des terrains de «zone verte» à «zone à bâtir», mais jamais le contraire. Ouvrir une discussion générale dans le contexte immobilier actuel n'aura sans doute qu'une conséquence : augmenter les zones à bâtir. Ce n'est donc pas le moment de le faire. Il faut travailler de façon pragmatique.

Pour tout renseignement complémentaire : www.blegny.be

Centre Public d'Action Sociale

Vous avez besoin d'une aide pour l'entretien de votre logement... Votre C.P.A.S. peut vous aider!

Son service «Blegny Net Services», agréé en «Titres-Services», est ouvert à tous les Blegnytoises et Blegnytois et offre une aide pour le nettoyage de votre maison (y compris vitres, lessive et repassage) et pour vos courses ménagères.

Le coût s'élève, pour l'utilisateur, à 6,70 € net/heure mais avec déduction fiscale possible ramenant le coût horaire à 4,69 €, pour autant qu'un impôt soit dû. Aucun frais administratif n'est ajouté par notre service pour la gestion des dossiers. Pour obtenir les titres-services qui servent de paiement, vous devez vous inscrire préalablement auprès de la société ACCOR-Services. Les formulaires d'inscriptions peuvent vous être envoyés ou retirés au Centre, rue de la Station 56 à 4670 Blegny.

L'aspect social de ce service est à mes yeux très important. L'Etat fédéral garantit une intervention permettant à l'employeur de proposer aux travailleurs engagés dans ce cadre un contrat à durée indéterminée. Depuis fin 2004, nous avons ainsi engagé cinq personnes représentant quasi 3 équivalents temps plein. Nous comptons poursuivre l'extension progressive du service en fonction des demandes.

N'oubliez pas que notre Centre compte également un service d'aide ménagère et un service petits dépannages (tontes de pelouses, haies, petits travaux de jardinage) qui permettent de venir en aide à des utilisateurs aux revenus plus modestes et moyennant enquête sociale préalable.

Toute information complémentaire peut-être obtenue au C.P.A.S. Tél. 04/387.42.21.

jicé

Meubles



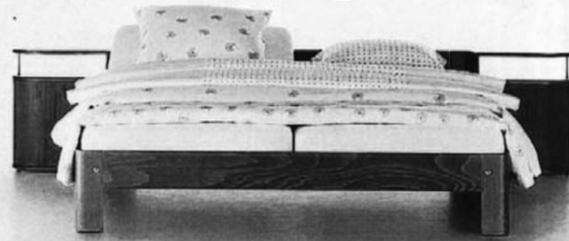
**Spécialiste du meuble contemporain
dont salons, salles à manger et
chambres à coucher**



47
ans d'expérience

Venez découvrir la gamme 2006

Conditions spéciales



auping

Centre conseil pour votre literie

**Chaussée de Tongres, 348
4000 Liège / Rocourt
Tél. 04/263.48.39 - 04 263 76 57
Fax 04/247 03 77
www.jice-meubles.be
Parking aisé**

Ouvert de 9 à 18 h 30 Fermé le dimanche

Blegny
mine de rien

expose à l'Hôtel de Ville,
place Sainte-Gertrude.



Le Collège des Bourgmestre et Echevins de Blegny,
sous l'Echevinat de la Culture, a le plaisir de vous inviter
à l'exposition de

PEINTURES de Antosya NEMES

**le jeudi 15 juin 2006 de 10 à 13 h
le samedi 17 et le dimanche 18 juin 2006 de 10 à 17 h**

Renseignements : Administration communale de Blegny,
rue Troisfontaines 11 à 4670 Blegny - Tél. 04 387 43 25

ENTREE GRATUITE

A.S.B.L. «Marc et Corine»

Nous avons le plaisir de vous faire savoir qu'il existe dans l'entité de Blegny, une antenne de l'a.s.b.l. «Marc et Corine», si par malheur un enfant ou un jeune disparaissait et que cette disparition soit inquiétante ou pour d'autres problèmes concernant des enfants ou des jeunes, vous pouvez téléphoner directement à l'adresse de l'a.s.b.l. «Marc et Corine».

Avenue Gossia, 12 à 1350 Jauche - Tél. 019 63 01 00.

Rue du Plan Incliné, 5, à 4000 Liège - Tél. & Fax 04 254 22 72

L'INSTALLATION SANITAIRE

Etablissements
FRANCIS SWINNEN

INSTALLATIONS SANITAIRES
PLOMBERIE • ENTRETIENS
DÉPANNAGES • TOITURES
DISTRIBUTEUR DE
PISCINES EN KIT UNIPOOL
(Possibilité assistance technique)

Rue de Gobcé, 83 - 4670 BLEGNY
Tél. : 04 387 71 21 - Fax 04 387 70 99



Chez

LAETITIA

Pour les jeunes
comme pour les moins jeunes

chez LAETITIA
les coiffures sympas...

HAUTE COIFFURE

Tél. 04 387 47 37

Exclusivité des produits de beauté du Docteur RENAUD de Paris

52, rue Trou du Loup

4670 BLEGNY

Serge Wegnez



Peinture &
Décoration

Blegny

Rue de
l'Institut, 87
4670 BLEGNY

Tél. - Fax :
04 387 83 15

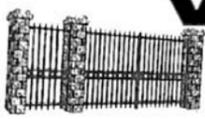
GSM :
0495/57 57 46

Les travaux sont effectués par le patron

Peinture - Décorations intérieure et extérieure - Tapissage - revêtements sols et murs - Crépis - Nettoyage de façades, de corniches et de toits - Réparation de plafonnage - Patine à l'éponge, chiffon, etc...
- Pose de moulures - Faux plafonds en gyproc et en pvc

Entreprise enregistrée et agréée

Portails

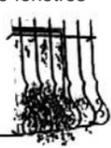


VOLDERS
Nicolas

Ferronnerie artisanale
Constructions métalliques

Aménagement int. & ext. de véhicules utilitaires

Défenses
de fenêtres



Rue Mosty, 24B • B 4671 SAIVE • ☎ + fax : 04 362 34 92

Occuper du personnel non déclaré

Pourquoi prendre des risques ?

nous disposons, près de chez vous, d'une réserve de personnes compétentes, aidez-nous à créer des emplois stables dans le cadre des Titres-Services. Déclarées, assurées et munies d'un contrat valorisant, nos Aides-Ménagères sont qualifiées pour vous assurer un service régulier de qualité pour un prix très modéré.

Pour plus de renseignements :

ALE Blegny T-S
Association sans but lucratif

04 387 78 14
aleblegny@skynet.be

Le prix du bénévole : verdict ce vendredi 26 mai 96

C'est en effet ce vendredi 26 mai qu'aura eu lieu la «soirée du bénévole» durant laquelle les bénévoles de l'année 2005 - 2006 seront mis à l'honneur.

Pour cette seconde édition, l'asbl Blegny.org, initiatrice et organisatrice, a reçu 12 propositions venant de divers comités, qu'ils soient sportifs, culturels, de jeunesse ou encore citoyens.

12 bénévoles, tous animés du désir de bien faire les choses, gratuitement, pour le plaisir de le faire

1° NIHANT Marguerite.

Depuis plus de 15 ans, Marguerite anime l'équipe des visiteurs de malades de Saive.

2° JEUNIAUX Marcel

Marcel est l'homme-orchestre de la paroisse de Saive, depuis plus de 20 ans.

3° GILKINET Arlette

Arlette organise la journée du Télévie au domaine communal de Blegny

4° FRANCK Emile

Emile est membre de l'association d'Amnesty depuis plus de 20 ans..

5° LEVI Constantino

Depuis de nombreuses années,

Monsieur Picolo tient les entrées à l'Entente Blegnytoises tous les samedis et dimanches..

6° DENOEL Pierre

Gestionnaire bénévole depuis de nombreuses années de la Salle l'Espoir à Saive.

7° SIMONS Maurice et Anne-Marie

Membres très actifs de l'Association des Commerçants et Indépendants de Saive.

8° RENSONNET Nicolas

Nicolas oeuvre depuis de nombreuses années au sein des asbl Solidarité et Services, avec un regard souvent éclairé et une parole à propos.

9° PLOEMMEN Pierrot

Pierrot est vraiment l'homme de l'ombre... au service de la Paroisse Catholique de Blegny. Partout où il y a un coup de main à donner, Pierrot est là.

10° SPITS Dany

Gestionnaire bénévole de la Maison des Jeunes à Blegny depuis de nombreuses années.

11° KEMPENEERS Liliane

Liliane est Présidente de la Ligue des Familles depuis de très nombreuses années.

12° CRESSON Henry

Depuis 1991, Henry est correspondant officiel du FC Barchon et assume les tâches de secrétaire-trésorier du club.»

Au cours de cette soirée, un d'entre eux va recevoir le «Prix du Bénévole». Non pas qu'il soit meilleur que les autres, mais cette distinction permettra surtout de remettre en avant le principe même du bénévolat et de récompenser ceux qui le pratiquent quotidiennement, bien souvent dans l'ombre.

A cette soirée, sont également invités également tous les comités oeuvrant sur l'entité de Blegny. Chaque président ou responsable a reçu une invitation. Il est souhaitable qu'il soit accompagné de nombreux membres bénévoles de son comité pour que cette soirée devienne une véritable «Fête du bénévolat» où tous pourraient se rencontrer, faire connaissance, discuter et, pourquoi pas,... créer de nouveaux projets!

Eric Wislez

C'est juste mon avis

(par Jean-Pierre Reynders)

Avec le bien nommé joli mois de mai revient enfin les beaux jours. Le soleil a fait sa réapparition, et avec lui une chaleur et une lumière bienvenues après les longs mois d'hiver.

Ce n'est donc pas un hasard si le mois de mai est avant tout un mois de fête. Plusieurs fêtes et anniversaires sont à l'agenda, en commençant par la traditionnelle fête du 1^{er} mai et son muguet, le 8 mai (célébration de la fin de la seconde guerre mondiale), le 9 mai (fête - trop souvent oubliée - de l'Europe), et certainement la plus importante pour la plupart d'entre nous, la chaleureuse fête des mamans ce 14 mai.

Bref, la vie revit.

Malheureusement, l'actualité récente vient à nouveau obscurcir ce tableau presque idyllique.

En effet, notre pays est à nouveau assommé par un fait divers tragique, à savoir le décès d'un jeune homme de 17 ans, poignardé mortellement en plein après midi sous le regard de dizaines de navetteurs.

Et ce n'est pas tout.

Même s'il est dérisoire voire indécent d'établir des échelles dans l'horreur la souffrance étant la même pour les proches), la mort de deux petits enfants en France, âgés de 4 et 5 ans à peine, nous plonge dans un désarroi encore plus profond.

Toute cette violence, toute cette horreur, finira-t-elle un jour? Et que faire pour y mettre fin ?

Presqu'instinctivement, la population en appelle aux politiques qui devraient trouver «les solutions».

Soyons réalistes : la politique ne peut pas tout solutionner car il est impossible de tout maîtriser ; certes, on peut dis-



cuter de la nécessité de multiplier les caméras de surveillance dans les lieux publics (même s'il faut bien constater que les caméras de la gare centrale n'ont pas pu empêcher l'agression du jeune Jef) ou d'augmenter la présence de la police dans les rues, mais on ne pourra jamais atteindre le risque zéro.

On stigmatise aussi la responsabilité des parents qui auraient démissionné de leur mission d'éducation.

Il est un fait que certains parents sont manifestement dépassés par les événements et ont laissé tomber les bras (assister à une audience devant les juridictions de la jeunesse est très instructif à cet égard).

Mais ces parents démissionnaires sont loin d'être majoritaires, et sont même très minoritaires.

Ce qui est vrai, par contre, c'est que la vie d'un papa et d'une maman en 2006 n'est pas de tout repos et se rapproche souvent d'une mission quasi impossible, car il s'agit de concilier vie familiale, conjugale, parentale et professionnelle dans une société exigeante et fonctionnant à 100 à l'heure.

Le politique ne peut pas tout faire, mais aider les familles doit être une priorité, notamment par une organisation plus souple du travail et par la mise en place de services de proximité permettant de soulager les familles.

Cette politique de la famille passe aussi par une réflexion plus institutionnelle sur la place de la famille dans la société dès lors que l'on constate que les dernières lois en la matière ont plus tendance à détricoter les liens familiaux que les renforcer.

Enfin, c'est juste mon avis.

LE PROTESTANTISME (3)

3^{ème} principe : «*Testimonium Spiritus Sancti*». Le témoignage intérieur de l'Esprit et la liberté de conscience.

Comme l'explique Jean Calvin, l'Esprit inspire les écrivains et, simultanément, est susceptible d'inspirer les lecteurs pour entendre dans ces écrits une Parole de Dieu pour eux. Ceci va de pair avec les célèbres paroles attribuées à Martin Luther ; prononcées lors de sa comparaison à la diète de Worms en 1521 : «... à moins qu'on ne me convainque par des attestations de l'Écriture ou par d'évidentes raisons, car je n'ajoute foi ni au pape ni aux conciles seuls, puisqu'il est clair qu'il se sont souvent trompés, et qu'ils se sont contredits eux-mêmes, je suis lié par les textes scripturaires que j'ai cités et ma conscience est captive des paroles de Dieu. Il n'est ni sûr ni honnête d'agir contre sa propre conscience. Je ne puis autrement, me voici, que Dieu me soit en aide».

Ces paroles du réformateur allemand, écrit le Professeur Laurent Gagnebin, proclament les droits de la conscience. Si la règle de l'Écriture nous renvoie à la source scripturaire des temps bibliques, le témoignage intérieur du Saint Esprit nous renvoie, lui, à cette liberté de la conscience où il faut reconnaître le 3^e principe du protestantisme. Cette reconnaissance de l'œuvre de Dieu en nous et pour nous est personnelle. Personne ne peut par une autorité extérieure et officielle, se substituer d'une part à cette illumination venue de Dieu et, d'autre part, à cette conviction intérieure, seule vraiment mienne.

Entre les risques de l'autorité contraignante, aboutissant aux privilèges exorbitants et dangereux de l'infaillibilité, et ceux de la liberté, aboutissant parfois aux privilèges excessifs du libre examen, le protestantisme a choisi les risques de la liberté.

Une remarque... Ces 3 principes sont immuables dans le protestantisme. Ils définissent son identité depuis la Réforme. Ceci mérite d'être souligné car le protestantisme apparaît dès lors, comme beaucoup moins éparpillé et varié que certains voudraient le faire croire. Ce n'est pas parce que le protestantisme affirme que l'Église est toujours à réformer qu'il faut en déduire qu'il se construit sur des sables mouvants. Au contraire, il se veut bâti sur le roc des Écritures judéo-chrétiennes et reste fidèle à des principes fondamentaux qui font à la fois son identité et son unité.

La communauté protestante de Blegny (04/387.48.57) (Pasteur Florent SPITS) Cultes en juin : les dimanches 04.06 (Pentecôte) et 18.06 à 10 h - Etudes bibliques (étude de la Bible) les mardis 06.06 et 20.06 à 19 h 30 au temple 54, rue de la Station à 4670 BLEGNY. INVITATION CORDIALE A TOUTES ET A TOUS.

Le mot du bourgmestre : les fêtes locales sont de retour

Voici le mois de juin qui approche, et avec lui le retour des fêtes de village. De début juin avec la fête à Barchon, à début octobre avec la fête à Saint-Remy, ces fêtes vont se succéder en passant par les fêtes de Saive, de Blegny, de Housse, de Trembleur et de Mortier.

Au fil des ans, ces manifestations villageoises demeurent des moments privilégiés de rencontres entre habitants. Elles ont évolué, bien entendu, mais elles restent fondées sur un socle très solide de tradition forte.

C'est grâce aux comités de fêtes que cette tradition est perpétuée

au fil du temps. Les membres actifs de ces comités, souvent très jeunes, doivent être félicités et remerciés. Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, c'est en partie grâce à vous que nos villages restent agréables. Merci pour la joie que vous nous donnez, et pour le temps que vous consacrez à la préparation et l'organisation de vos manifestations.

Pendant toutes ces festivités, des mesures de circulation temporaires doivent être prises. Elles peuvent causer quelques désagréments passagers.

Par ailleurs, le temps d'un week end, certaines nuisances sonores

sont parfois à signaler. Les contacts entre l'administration communale et les comités de fête sont excellents et chaque année, il est rappelé que, même si c'est la fête, il est inutile de tomber dans certains excès pour un comité de fêtes, respecter la population, c'est aussi permettre un meilleur échange dans le village, c'est évident.

Mais, la fête, ce n'est qu'une fois l'année.

Je souhaite à tous les habitants de savourer le plaisir de vivre ensemble lors de leur fête locale. Le bonheur d'être ensemble, c'est à consommer sans modération.

Marc Bolland, Bourgmestre

Noces d'Or



50 ans de bonheur pour Jean Bruwier et Jeanne Franssen

L'ASBL Solidarité et Services : toujours plus, toujours mieux !

Emanation de l'ARC, «Solidarité et Services» se porte de mieux en mieux, comme l'ont démontré les chiffres révélés lors de l'assemblée générale qui s'est tenue à la fin du mois d'avril. En 2005, l'ASBL sociale a offert **du travail à 186 personnes et aidé plus de 600 familles !**

Aide à domicile



Dirigée par **Ingrid Rousseau**, le secteur «aide à domicile» emploie près de 140 personnes et gère le service des aides ménagères, le repassage, les repas à domicile, la banque alimentaire et... le Fort de Barchon.

Le domaine le plus important est incontestablement celui des aides ménagères. De 2004 à 2005, le nombre d'heures prestées est passé de **48.772 à 59.128**, soit une augmentation de plus de **20 %**. Ce sont particulièrement les heures payées par titres-services qui ont explosé. Leur nombre a été

multiplié par quatre!

Inauguré au printemps 2004, le service de repassage a fait son petit bonhomme de chemin et trouvé, lui aussi, sa «clientèle» : 1.109 heures ont été prestées en 9 mois par deux personnes employées à mi-temps.

Les repas à domicile, préparés par Eurest dans les cuisines ultra modernes de la nouvelle maison de repos Saint-Joseph de Blegny, ont, eux aussi, poursuivi leur progression. **21.452 repas** ont été distribués aux quatre coins de l'entité, contre **20.513** en 2004. La banque alimentaire quant à elle, a continué son œuvre caritative. **40 familles** ont été régulièrement aidées. Cela représente une centaine de personnes parmi lesquels **40 enfants**. Malgré les apparences, la pauvreté, à Blegny, cela existe encore...

Enfin le Fort de Barchon, sauvé en son temps de la démolition par l'ASBL, héberge toujours une multitude d'activités qui vont des réunions hebdomadaires des scouts de Blegny à l'organisation, fin avril, de la journée «sport-aventure» Fort Challenge, en passant par les entraînements nationaux de spéléologie, l'escalade, les Stages «nature» et les visites du site pendant la saison estivale. Les visiteurs venant souvent du nord du pays et d'Allemagne, une traduction de la vidéo en néerlandais et en allemand est en cours d'élaboration.

Les crèches



Les trois crèches de Blegny, Saive et Saint-Remy sont dirigées par **Sabine Lejeune**. L'année 2005 a confirmé la progression des trois institutions qui accueillent à présent **137 enfants** et emploient **48 personnes, dont 42 puéricultrices et infirmières**. Et que dire de 2006, si ce n'est qu'elle sera à marquer d'une pierre blanche! **La nouvelle crèche «les P'tits Poyons» de Saive** sera, en effet, ouverte au début du mois de septembre. Un investissement de 625.000 €, subsidié à 60 % par la Région Wallonne. Le déménagement des anciens locaux

vers les nouveaux aura lieu en juillet et l'inauguration officielle est prévue dans le courant du mois de septembre. Et ce n'est pas tout! Les anciens locaux seront rafraîchis sur fonds propres par l'ASBL (13.500 €), ce qui permettra de porter la capacité d'accueil à **Saive de 24 à 39 lits**.

Quand on gère bien, pourquoi s'arrêter en aussi bon chemin? Le conseil d'administration de l'ASBL, conscient des énormes besoins en matière d'accueil de la petite enfance, a d'ores et déjà décidé d'agrandir la crèche «les Bout'chous» de Blegny. Les 700.000 € d'investissement seront, eux aussi, subsidiés par la Région Wallonne. A Blegny, les possibilités d'accueil passeront ainsi de **32 à 48 lits**.

Avec les 18 lits de la maison d'enfants «les Rawètes» de Saint-Remy, «Solidarité et Services» disposera donc bientôt de **105 lits** et pourra héberger, chaque semaine, **plus de 150 enfants**.

C'est ce qu'on appelle de la saine gestion au service de la population...

OPTIQUE

PIERRE - MICHEL BILLET



NEW

Développement photo de qualité en 24h.

Photos d'identité en 3 min.

Service acoustique (sur rendez-vous)

Forfait solaire :
74€
(Monture et verres unifocaux)

Forfait solaire :
174€
(Monture et verres progressifs)

BLEGNY - 7/1 rue Entre-deux-Villes - 04-387 54 34

5^e édition de la Brocante du quartier Outrewe - Sorbiers - Barada de Housse (à Blegny)

1^{re} année : conditions climatiques peu favorables.

2^{me} année : une chaleur écrasante

3^{me} année : c'est la bonne. Nos trois amis, amateurs de brocantes, habitant le quartier, remettent le couvert **ce dimanche 18 juin 2006 de 8 à 17 heure**. Comme l'année dernière, le comité de quartier qui les entoure a décidé avec eux de répartir les bénéfices aux trois œuvres :

- **PAT (Pour les enfants de Tchernobyl)**

- **La recherche contre la mucoviscidose**

- **la Bulle d'Air (Aide aux enfants trisomiques adultes).**

Quelques heures en famille à la recherche de l'un ou l'autre objet convoité ou tout simplement à la découverte d'un quartier inconnu ou mieux encore une rencontre entre amis et connaissances autour d'un rafraîchissement et d'un barbecue, voilà ce que nous propose le quartier Outrewe à Housse.

Renseignements :

- Marcel Bucci 04 387 43 10, mbuc@belgacom.net
- Daniel Van Rosendael 04 387 75 83, danielvanrosendael@hotmail.com.

BROCANTE de HOUSSE - Blegny

Dimanche 18 juin 2006



SANS RESERVATION
1€ le mètre courant (véhicule 2€)
Déballage de 06h à 07h30
Nourriture et articles neufs interdits à la vente
Renseignements : 04/387.43.10 - 0475/48.03.83
- Ne pas jeter sur la voie publique s.p. -

Exposition à Blegny



L'artiste lors du vernissage.

Comme chaque mois, en ce mois d'avril, l'échevine de la culture, Mireille Habets, nous présentait l'exposition mensuelle en la maison communale comme elle en a pris la bonne habitude.

Cette fois-ci, c'était à Monique PEE-TERS d'être mise à l'honneur.

Cette artiste explore depuis

plus de sept ans le monde de la peinture et de la sculpture contemporaine à l'école de Carole Brenu à Visé.

Sa sculpture qui s'inspire du mouvement «RECUPART» présente des corps rendus plus pathétiques par l'utilisation de métaux usagés et rouillés.

Sa peinture, non figurative, relie des couleurs chaudes (rouge, orange) et d'autres (gris et beige) par des glacis cristallins.

Une artiste à découvrir qui aime faire partager ce qu'elle appelle «ses petits moments de bonheur.»

G.Guyot

Grand'Père et P'tite fève

(Bin sûr, so l'ér : Grand'père èt p'tit fi)

On djou qu'dji tchantève ine paskèye
So l'ér d'on ví bokèt walon
Adlé mi n-aveût mi p'tite fève
Qui m' houôteve avou atincion
Qu'est-ce qui vos tchantez-la, dist'èle
Çoula ni ravise rin du tout,
Li muzike fât qu'ça s'rinovèle
Et vos tchantez come on tãdrou.
Lès tchansons d'ouÿ, i fât qu'ça spite,
Sayîz on pô di v' dilahî
Vos n' polez mâ di v'-s-écroukî,
Vos-avez l'ér bin trop timide.
Grand'Père èstèz-ve div'nou trop ví ? (bis)

On djou, so l'trèvins dès vacances
Mi radio djouwève ine vîle êr
Dji lî d'ha : dji v'va mostrer 'ine danse
Come on dansève co i n'a wére.
Ele tapa ine fameûse hahlåde
Qwand 'l mi vèya danser l' tango :
Vos-avez l'ér d'onk' qu'èst malåde
Ou qu's'a spiyî l' rôlète dè gngnos.
Ç' n'èst nin danser çou qu'vous fe-la
I fât v' kiheûre ôt'mint qu'çoula
Loukîz a vos v's-alez toumer
Et vos n'vis sãrez pus r'lèver
Grand'Père dji creû qu'vos div'nez ví (bis)

Ele mi d'manda l'saminne passève
Avou Grand'Mère, kimint va-t-i ?
L'innève todi come ine djonne fève ?
Vos m'avez l'ér fwért rîfreûdi.
Dji v'va rêsponde an confiance
Et vos polez creûre çou qu'dji v'di :
Grand'Mère, dji l'inme bin pus qu' d'avance
Et dji lî mostèur co voltî.
Tèhîz-ve Grand'Père, dji n'vis creû nin
Ca vos avez pus d'bèch qui d'cou
Vos n'f'riz pus d'dja dès coupèrous
Vos qu'a tofér si mâ d'vos rins.
Grand'Père v's-èstèz div'nou trop ví (bis)

Gérard Wislez

Vu et lu sur www.blegny.org

Organisée par l'asbl Solidarité et Services, propriétaire du Fort de Barchon, cette première édition «Portes Ouvertes» fut un véritable succès

Malgré un temps froid et humide, plus de 1.000 personnes, petits et grands, se sont pressés contre la grille du Fort pour, dès 11 h 00, s'en aller à la recherche des quelques œufs en chocolat, normalement tombés du ciel. D'ailleurs beaucoup d'entre eux en revinrent attristés de leur maigre récolte tellement les participants étaient (trop) nombreux.

Mais la journée était loin d'être terminée : c'est par dizaines que se sont succédés aux épreuves d'escalades les plus agiles des participants, encadrés par le Squad Alpinisme Spéleo de Blegny, partenaire de la journée, qui, à titre gracieux, leur donnait la possibilité de s'exercer à ce type d'activités.

Des expos permanentes, un jeu-découverte, un parcours VTT, un atelier musical, un magicien,... ont agrémenté également cette journée dans ce lieu où 65 ans plus tôt, l'époque ne prêtait guère à l'amusement ! C'est ce qu'ont voulu aussi rappeler les membres de la Commission Historique du Fort en organisant des visites plus «didactiques» du lieu.

Une restauration et un bar permanents donnaient également la possibilité aux moins téméraires de profiter d'une journée calme et originale.

Bref, une journée familiale par excellence qui espérons-le, sera rééditée chaque année !



Printemps et été - le tennis est toujours ouvert -
Barchon = 04 362 79 62

EURO TENNIS - BARCHON RESTAURANT

Spécialités grillades - salades - pâtes fraîches

Salles pour banquets et réunions (30 personnes)

SERVICE TRAITEUR

Ouvert tous les jours midi et soir - Fermé tous les dimanches

Menu spécial «Ascension» jeudi 25 mai

- assiette dégustative et coupe de champagne
- asperges au Serano et la petite sauce mousseline
- magret de canard à l'orange
- coupe de fruits frais et sa glace à la cannelle

Prix :
30 €

13, rue Lézipont - 4671 BARCHON Tél. 04 370 10 00
E-mail : fabienne.dupuis@skynet.be Fax 04 370 10 00 - GSM 0475 45 62 78

Vend copeaux de bois

en ballot de 33 kg (1,00 x 0,50 x 0,30) sans poussière
au prix départ Barchon de 6 € TVA c/ballot.

- Prix par quantités
- Possibilité de livraison par 50 ballots dans région de ± 20 km au prix de 325 € TVA c.
- Renseignements : tél./fax 04 387 62 46 - GSM 0495 54 38 95

Pascal Janssen, rue des Bruyères, 10

4671 BARCHON

Télé-tourisme à 25 ans

C'est en juin 1981 qu'a eu lieu la première de cette célèbre émission de la RTBF. Elle fut tournée à Blegny-Mine!

Pour célébrer cet anniversaire, la RTBF et le Domaine Touristique de Blegny-Mine vous invitent à une après-midi conviviale le samedi 3 juin 2006 sur le site du charbonnage. Le rendez-vous est fixé à 14 h 00 dans la salle polyvalente. Des guides-nature vous inviteront à découvrir la nouvelle attrac-



tion du domaine : le biotope du ter-til. Le verre de l'amitié sera ensuite servi dans la salle polyvalente où un écran géant vous permettra de revoir les images de l'émission d'il y a 25 ans, ainsi que de l'émission de ce samedi 3 juin (± 13 h 30 sur la UNE) consacrée notamment à Blegny-Mine, au REVEIL et au Musée de la

Fourche de Mortier.

Renseignements complémentaires au
04/387.43.33.

11^e édition du WE blegnytois

Les 15, 17 et 22 septembre prochains aura lieu la 11^e EDITION DU WEEK-END BLEGNYSOIS, organisé par la Maison des Jeunes de Blegny, le Patro Saint-Jean Bosco, les Motivées du Jeudi et la Jeunesse de Blegny. Comme de coutume, les bénéfices réalisés à cette occasion seront reversés à une œuvre philanthropique ou caritative.

Le comité du week-end blegnytois souhaite soutenir un projet choisi parmi différents projets qui lui seraient soumis. **Nous lançons donc un appel aux particuliers, aux associations de l'entité blegnytoise, à leur imagination pour nous présenter toutes sortes de projets (de type philanthropique, caritatif, éducatif, etc).** Nous espérons en recevoir un grand nombre.

Ceux-ci seront étudiés par le comité organisateur et celui qui sera choisi recevra l'intégralité des bénéfices. Nous vous rappelons que le week-end blegnytois a déjà dégagé des bénéfices importants !!!

Afin d'entrer en ligne de compte, les projets doivent remplir quelques conditions:

- Il doit s'agir d'un projet **concret** et pas seulement d'une idée vague,
- Il doit s'agir d'un projet qui se concrétisera à **court terme**,
- Le projet doit être initié par une personne ou par une association **de l'entité blegnytoise**,
- Le projet doit être présenté sous la forme d'un **dossier** qui expliquerait **qui** est à l'origine du projet, **en quoi** il consiste, **quand, où et comment** il sera réalisé et enfin **pourquoi** les instigateurs ont eu l'idée de ce projet,
- Le dossier doit être déposé chez Melle Céline Weber, Rue du Vicinal, 19 à 4670 BLEGNYSOIS **pour le 15 juillet 2006 au plus tard.**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter M. Dominique ANDRE au 04/387.51.07.

En vous remerciant d'ores et déjà pour vos idées et votre générosité, nous vous prions de croire, chers amis, en nos sentiments les meilleurs.

Dominique André

ASBL ARC Solidarité et Services

Aide-Ménagère à domicile Titres-Services

OFFRES DE SERVICES :

- Vous cherchez une nouvelle aide ménagère
- Vous ne voulez plus cacher votre femme de ménage et vous souhaitez améliorer son statut social

En payant 6,70 € de l'heure et grâce à l'économie d'impôt seulement 4,69 € de l'heure.

OFFRE D'EMPLOI :

- Si vous êtes femme de ménage et/ou demandeuse d'emploi et vous souhaitez obtenir un contrat de travail

Votre repas chaud à domicile !

Pas le temps, pas l'envie de vous confectionner un repas chaud ?

Alors, n'hésitez plus,
offrez-vous dès maintenant un savoureux repas
quotidien livré chez vous

Nouveau service : atelier de repassage

Sous la formule TITRES-SERVICE : soit 6,70 € - réduction fiscale = 4,69 € + 1,5 € de frais divers = 6,19 €/l'heure.

Envie de consacrer plus de temps à vos enfants ou à vos loisirs, confiez-nous le repassage de votre linge.

Aide-ménagère sociale à domicile

Tarif réduit suivant vos revenus.

Pour tous ces services, une seule adresse:

ARC Maison de l'ARC
Rue de l'Institut, 24
4670 BLEGNYSOIS
Tél. 04 387 43 64 - Fax 04 387 76 18

BLAISE LE BLAIREAU

Bonjour,
Voilà les castors



En Belgique, le castor encore bien présent au Moyen-Âge disparaît dans le courant du XIX^{ème} siècle. La dernière observation remonterait à 1890. Réintroduit dans l'Eifel allemand en 1980, il est observé près de Sourbrodt en 1990 et bientôt on constate sa présence sur plusieurs rivières d'Ardenne. Depuis peu, il est présent près de chez nous en vallée de la Berwinne.

«LE CASTOR «EUROPEEN» AVANT L'HEURE»

Fin du XIX^{ème} siècle, il ne restait des castors qu'en Norvège et dans deux grands cours d'eau l'Elbe et le Rhône. C'est au début des années trente que certains pays (Suisse, France, Hollande, Allemagne) décident de le réintroduire et de mettre en place des unités de «suivi du castor» pour éviter tout conflit d'intérêt castor / homme. En Belgique dans les années 70, un groupe de naturalistes voit sa demande de réintroduction du castor refusée par le Conseil supérieur wallon de la conservation de la nature. Des lâchers sauvages ont lieu et cela sans tenir compte de la frontière linguistique, le castor peut alors coloniser notre pays.

PASSEPORT DU CASTOR

Le castor est le plus gros rongeur d'Europe, son poids moyen se situe entre 15 et 20 kg, il possède de larges incisives avec lesquelles il est capable de couper des arbres de grosse section. Il se nourrit principalement d'espèces herbacées au printemps et en été. Il doit par contre se contenter d'écorces et ramilles en dehors de la période de végétation. La coupe de rameaux, branches, baliveaux ou troncs est son activité hivernale, mais le

castor n'est vraiment pas un prédateur pour la faune piscicole.

Son refuge est une cavité dont l'accès se fait sous l'eau. Dans les terrains meubles, il creusera un terrier (cas le plus fréquent). Si les berges ne le permettent pas, il accumulera des matériaux en surface afin de constituer un fort ou hutte.

«TOUCHE PAS A MON CASTOR»

En Wallonie, par le décret «Natura 2000» du 6 décembre 2001, il est interdit d'importer des animaux sauvages mais il est aussi interdit de tuer ou capturer des animaux protégés (dont le castor). Il est à noter que les dégâts liés à l'espèce donnent lieu à indemnisation sous certaines conditions.

Le castor a souvent été accusé de beaucoup de dégâts, mais il est aussi parfois à l'origine d'actions positives pour l'environnement. Possédant une capacité certaine à modifier son lieu de vie, il influe

directement sur l'écosystème et sur les possibilités de développement de nombreuses autres espèces. Encore trop souvent perçu comme un animal uniquement nuisible responsable de nombreux dégâts, on lui en attribue aussi qui ne sont pas les siens (rat musqué, gibier, etc...). Il mérite des circonstances atténuantes et pas un jugement d'incompréhension. Largement distribué dans notre région voici quelques siècles, le castor est de retour, espérons que les avantages générés par sa présence feront balance aux inconvénients créés par son comportement.

Ref: MR. F. Wallonie, Centre de recherche nature et forêt. UL. B. actuSciences

Confrèrèye dès peûres di Sint-R'mèy

La «Confrèrèye des Peûres di Sint-R'mèy» organise un chapitre extraordinaire à l'occasion de son 20^{ème} anniversaire.

C'est une récidive après l'expérience du chapitre extraordinaire, combien réussie, pour fêter l'an 2000.

C'est le samedi 17 juin à 11 heures au Domaine de Blegny-Mine que commenceront les festivités.

Au cours de ce chapitre seront intronisées exclusivement des personnes du sexe dit faible. Un menu de fête a évidemment été concocté à partir de produits régionaux qui font notre réputation et notre fierté.

Ceux qui désirent participer à cet événement doivent s'inscrire pour le 1^{er} juin. Tous les renseignements peuvent être demandés à Monsieur Antoine Cloes. (Tel 04/387.53.28.) G.Guyot.

Naissances :

Le 2 mars 2006 : Manon, chez M. et Mme Van Houdt-Meyers, de Saive.
 Le 10 mars 2006 : Garance, chez M. et Mme Oosterbosch-Cecchini, de Saint-Remy.
 Le 14 mars 2006 : Jonathan, chez M. et Mme Henry-Bertotti, de Saive.
 Le 17 mars 2006 : Antoine, chez M. et Mme Macaluso-Evrard, de Blegny.
 Le 21 mars 2006 : Noé, chez M. et Mme Jacquemin-Libert, de Saint-Remy.
 Le 23 mars 2006 : Louis, chez M. et Mme Paulus-Roenen, de Cerexhe.
 Le 27 mars 2006 : Thomas, chez M. et Mme Kerger-Van Ovenacker, de Saive.
 Le 30 mars 2006 : Zazie, chez M. et Mme Fromont-Lentz, de Trembleur.
 Le 2 avril 2006 : Elise, chez M. et Mme Decocq-Plom, de Saive.
 Le 7 avril 2006 : Marius, chez M. et Mme Paternotte-Geraerds, de Blegny.
 Le 10 avril 2006 : Camille, chez M. et Mme Fisette-Demonceau, de Mortier.

Décès :

Le 2 avril 2006 : Mertes Rudolph, époux Cools Ilse, de Saive.
 Le 4 avril 2006 : Vrolix Jean, époux Pire Marie, de Saive.
 Le 7 avril 2006 : Spronck Catherine, veuve Servais Emile, de Blegny.
 Le 9 avril 2006 : Labeye Nicole, épouse Pirard José, de Blegny.
 Le 10 avril 2006 : Jacquemin Jeanne, veuve Hubert Raymond, de Cerexhe.
 Le 12 avril 2006 : Demarche Louis, époux Richard Andrée, de Blegny.
 Le 13 avril 2006 : Melnuczyk Slauko, époux Renierkens Francisca, de Barchon.
 Le 19 avril 2006 : Bertrand Julienne, veuve Gallant Roger, de Blegny.
Mariages :
 Le 1^{er} avril 2006 : Albert René et Jakubiak Barbara, de Blegny.
 Le 8 avril 2006 : Pêtre stéphane et Schonmacker Christine, de Blegny.
 Le 22 avril 2006 : D'Antuono Salvatore et Farina Rosanna, de Barchon.

Cercle Horticole

Les framboisiers

1. Remontants. Exemple : Zeva remontante, September.

Ils produisent deux fois par an. Au début de l'été sur les bois d'un an et à la fin de l'été aux sommets des tiges de l'année même. Ceux-ci se fanent après la production et doivent être étêtés à ce moment.

Après l'hiver, le bois qui a produit deux fois est supprimé à 5 cm du sol.

2. Non remontants (les plus fréquents). Exemples : Malling promise, Schoeneman. Ils produisent sur les bois d'un an, de la mi-juin à la

mi-juillet. En septembre, on supprime toutes les tiges qui ont fructifié et on garde les nouvelles pousses pour l'année suivante. Si nécessaire, on élimine les pousses mal placées. Les meilleures canus sont de grosseurs moyennes.

Il est possible d'étaler la production de ces framboisiers. Au début du printemps, on raccourcit une tige sur deux de un quart de sa longueur et les autres de moitié.

En été, les framboisiers peuvent souffrir de la sécheresse. Il est utile de mulcher les pieds et d'arroser si nécessaire. Le mulch sera aussi une protection pour l'hiver.

Reprise de la nouvelle saison musicale «sur des chapeaux de roue» pour la Banda «Delirium Tremens Band» de Dalhem.

Après un concert inoubliable à Dalhem, le jour de l'An, le Delirium Tremens Band a entamé sa nouvelle saison musicale 2006 en participant à la grande journée du Télévie à Marche-en-Famenne. Le lendemain, c'est à Stavelot que nous avons fêté le Laetare en compagnie des «Blancs Moûssis». Quelle formidable ambiance !

Un mois d'avril bien chargé... Le 2 c'est l'animation de la «Fête de la bière» à Saint-Remy qui attendait nos musiciens. Le 9, nos joyeux musiciens changeaient d'atmosphère en accompagnant les vigneron et leurs agapes de clôture de la foire du vin à Hermalle-sous-Argenteau.

Le 15 le DTB animait les aubades préliminaires à la traditionnelle «Cavalcade de Herve». Le 29 du même mois, c'est la soirée des «chefs de groupes» du festival International de Bandas de Dalhem qui attend nos musiciens de pied ferme !

Comme vous pouvez vous en rendre compte ; un début d'année et surtout un mois d'avril bien chargé pour nos musiciens amateurs et bénévoles! Mais, c'est sans compter sur ce qui les attend aux beaux jours retrouvés!

Quelques grands rendez-vous:

- **en mai** : le 6 à Aubin-Neufchâteau - le 20, grande soirée de notre 15^e anniversaire avec, (cerise sur le gâteau) l'orchestre «Les Oies Sauvages»! Le 24, animation des fêtes villageoises à La Xhavée.
- **début juin**, nous accompagnons la délégation de la commune de Battice à Forges-les-Eaux dans le Nord - Pas de Calais dans le cadre des échanges culturels de jumelage.
- **fin juin** ce sont les «Moustoussades» à Carcassonne dans le département de l'Aude en région Languedoc-Roussillon qui nous attendent!
- **le 1^{er} week-end d'août**, à Dalhem, le 20^e anniversaire du Festival International de Bandas et Férias.
- **Le 15 août** en Outremeuse pour l'animation du podium «Tchantchès»
- **Le 20 août** à Cheratte Hauteur pour les fêtes villageoises.
- **Le 27 août** au Val Saint-Lambert pour le chapitre annuel des confréries folkloriques et gastronomiques de la région Wallonne.
- **Le 3 septembre**, fête villageoise à Moulind.
- **Le 16 septembre**, c'est la Grand' Place de Bruxelles qui va nous accueillir dans son cadre prestigieux pour la fête du folklore! Nous représenterons, à grand renfort de notes de musique, notre beau Pays de Liège et sa Basse Meuse en particulier.
- **En octobre, le 22** ; de nouveau Herve, mais cette fois pour son week-end des saveurs et ensuite le 28 à Bomal s'Ourthe pour une soirée privée!

Nous commençons à peine la saison 2006, que l'on nous concocte déjà une entrée «en fanfare» pour 2007!!! En effet, c'est par Monsieur le Maire de «Prémeaux-Prissey», village atenant celui de «Nuit Saint-Georges» en Bourgogne, que nous avons appris notre participation, fin janvier, aux grandes festivités de la Saint-Vincent Tournante, (Saint-Vincent étant le Saint patron des vigneron et de la Vigne) qui clôture une année de labeur dans la vigne et en annonce une nouvelle!

Mais tout cela fera partie de prochains articles que vous découvrirez au fur et à mesure dans votre quotidien préféré.

Pour plus de renseignements, consultez notre site internet <http://www.deliriumtremensband.be> cela vous permettra de faire plus ample connaissance avec le groupe.

Musicalement vôtre,

Les musiciens du «Delirium Tremens Band» de Dalhem

Exposition des peintures de Nicole Franssen

Lorsque le cadre devient tableau

Une artiste bien de chez nous, Nicole Franssen, vous propose un voyage de rêve.

Devenez les personnages d'un tableau imaginaire dans lequel vous évoluerez au gré de vos envies.

Le voyage débute en empruntant à pied un sentier bordé de roses blanches pour atteindre une maison accrochée à la colline et où le bleu donne le ton. L'ensemble fait plonger les spectateurs dans une atmosphère bucolique et leur fait découvrir quelques toiles romantiques. L'artiste rapproche la beauté figurative de ses peintures et le charme bien réel d'un espace à explorer

Christine Borremans

Exposition autour d'un verre de l'amitié, rue Haie Delle Praye, 10 à 4671 Saive (accès fléché à partir de l'église).

Ouvert les week-ends des 23, 24, 25 juin et 30 juin, 1^{er}, 2 juillet 2006 (vendredi de 18 à 21 heures et samedi, dimanche de 14 à 20 heures).

Pour tout renseignement : 04/362.64.58.



Housse... brousse !

C'est avec ce slogan péjoratif qu'on désignait, dans le temps, le village de Housse. C'était, il est vrai, il y a une cinquantaine d'années.

Car, heureusement, après, nous avons eu le mayorat de Joseph Matoul et Housse était devenu un petit village coquet avec des rues bien propres, agrémentés de plantations d'arbres ornementaux.

Mais, avec les fusions de communes, Housse est retombé bien bas. La grand-route a des allures d'auto-route urbaine. Les cerisiers du japon ont été décimés par la pollution ou étêtés par des jardiniers trop zélés. Les égouts, promis depuis 18 ans, reviennent d'actualité à chaque échéance électorale.

Quant aux odeurs ! Le ruisseau du Bacsay est un égout à ciel ouvert. Et maintenant, on nous annonce une porcherie industrielle avec 3.500 porcs. Trois fois plus de cochons que de Houssois.

Merci pour eux.

Raymond Pierre

jicé

S.A. CUISINES

SCHMIDT

Venez nous rendre visite



25 CUISINES EXPOSEES,
PLUS DE 2000 COMBINAISONS
POSSIBLES

Devis gratuits réalisés par des architectes d'intérieur.

Montage et service après-vente
GRATUITS

GARANTIE 10 ANS SUR MEUBLES ET
20 ANS sur glissières et charnières

AVEC ELECTROMENAGER
DES PLUS GRANDES MARQUES :
AEG SIEMENS NEFF
KUPPERBUSCH NOVY
MIELE SMEG
GENERAL ELECTRIC

Chaussée de Tongres, 348 à Rocourt
Ouvert de 9 h à 18 h 30

Tél. 04 263 48 39 - Fax 04 247 03 77
www.jice.meubles.be

Activité intergénérationnelle à la Maison de repos St Joseph

Le mardi 28 mars après-midi s'est déroulé une activité intergénérationnelle à l'école primaire St Joseph en 5^e année.

Les enfants ont eu la chance d'accueillir Mme Maquet et M. Doigny qui ont partagé avec eux leur expérience concernant la guerre 1940-1945.

Cette activité visait plusieurs objectifs

- Favoriser les relations entre les personnes âgées et les enfants;
- Favoriser la curiosité des enfants par rapport à l'histoire des personnes âgées.



qu'elles leur apportent des précisions sur le thème abordé...

- Transmettre aux enfants le vécu des aînés à cette période.

Ce projet avait comme finalité de conscientiser les enfants aux événements historiques par l'intermédiaire du vécu des aînés.

Cette activité s'est révélée être une réussite car les enfants ont verbalisé leur enchantement par cette parole «c'était frès chouette» et ont également remercié leurs aînés pour ce moment très intéressant passé en leur compagnie.

M^{me} Maquet a conclu avec cette phrase très juste «La guerre, c'est atroce, c'est laid, ça fait trop de mal à tous points de vue. Il faut, déjà jeune, éviter de se faire la guerre entre soi...»

Quant à M. Doigny, il a terminé en disant «je n'oublierai jamais...». C'est sur ces dernières paroles que cette activité très enrichissante a pris fin.

Enfin, je tiens à remercier M^{me} Maquet et M. Doigny pour leur présence et leur gentillesse d'avoir accepté de partager avec les enfants une période de leur vie. Je remercie également M. Destoop et ses élèves pour l'accueil qu'ils nous ont réservé.

A. LAHAYE, Stagiaire assistante sociale



1,25% + 2%*

C'est le printemps pour les pour cent!

Le printemps est enfin arrivé, l'époque la plus exaltante de l'année. Chez Centea également, la nature a fait son travail. En effet, regardez nos pour cent. Une vraie fête pour nos clients. Chez nous, tout le mois de mai est placé sous le signe de l'épargne. Venez donc nous rendre visite et profitez de nos taux accrus sur tout nouveau versement. Votre agent Centea se fera un plaisir de vous fournir de plus amples explications.

* Taux de base + prime d'accroissement : tarifs bruts sur une base annuelle, en vigueur au 1er mai 2006. Cette offre est valable uniquement entre le 1er et le 31 mai 2006 pour tout nouveau versement de capitaux sur le Livret d'épargne libre, qui restent au moins 6 mois sur le compte. De plus, la prime d'accroissement pour le Livret d'épargne libre est garantie pendant 6 mois, et ce à compter du jour du versement, pour autant qu'il soit rempli aux conditions telles que décrites dans le règlement "Action épargne - Prime d'accroissement sur les Livrets d'épargne libres". Le taux de base n'est pas garanti.

Agence Eric DEPPEZ

Rue Entre-Deux-Villes 51 boîte 3 • 4670 Blegny
Tél. 04 387 79 95 • deppez.eric@skynet.be

Agence Joseph BRENNENRAEDTS

Haute-Saive 45 • 4671 Saive
Tél. 04 362 06 60 • brennenraedts.joseph@belgacom.net



Terreau jardinière
3 + 1
GRATUIT
Sac 50 L.

Ecorces décoratives
Pin des Landes
3 + 1
GRATUIT
Sac 70 L.

Mix Lara
3 + 1
GRATUIT

> Création de jardinières garnies

à partir de
6,35 €
jardinière,
fleurs, terreau
compris

Tout pour l'animal et le jardin

BATTICE
Rue de Maastricht
087 32 73 00

Horaire : du lundi au vendredi de 9 h à 18 h
le samedi de 9 h à 18 h
Fermé le dimanche

Quelle est la composition du CPAS?



A la tête du CPAS, se trouve le Conseil d'Action Sociale dont les membres sont élus pour six ans par le Conseil Communal. A Blegny, ils sont au nombre de 9. Ce Conseil élit en son sein un président. Il gère le CPAS en collaboration avec le bureau et le secrétaire du CPAS. Ce dernier a un statut de fonctionnaire et dirige le personnel. A l'image de chaque commune, chaque CPAS dispose d'un secrétaire et d'un receveur.

Quel est le fonctionnement du CPAS?

Les règles de fonctionnement sont pour la plupart les mêmes que celles appliquées au Conseil communal. Le Conseil d'Action Sociale se réunit au moins une fois par mois sur convocation du Président. Mais la grande différence réside dans le fait que les séances ne sont pas publiques étant donné que les affaires traitées touchent le plus souvent des personnes.

Tutelle et autonomie

Les relations du CPAS avec la commune se situent entre les deux. La Commune est légalement obligée de supporter la différence entre les dépenses du CPAS et ses recettes propres quand celles-ci ne suffisent pas. De ce fait, la législation a prévu pour le conseil communal une autorité de tutelle qui doit permettre à la Commune de contrôler les activités du CPAS.

Pour coordonner leurs actions, commune et CPAS doivent se concerter, au moins tous les 3 mois, au sein d'un comité de concertation composés de délégués du Conseil Communal et du Conseil de l'Action Sociale.

Enfin, et c'est une nouveauté pour la prochaine législature, le Président du CPAS pourra s'investir dans le Collège Communal où il pourra y recevoir des attributions scabinales.

Eric Wislez

Commune de Blegny

L'Administration communale de BLEGNY (Plan de Prévention de Proximité) organise des stages sportifs et culturels durant les **VACANCES D'ETE 2006 (mois de juillet)**

La répartition de ces stages est la suivante:

N° du stage	Date	Village	Discipline	Tranche d'âge
1	03 → 07	Housse	Tennis	7 → 14
2	03 → 07	Blegny	Break	8 → 15
3	03 → 07	B archon	Histoires (en)chantantes	4 → 6
4	10 → 14	St-Remy	VTT	8 → 12
5	10 → 14	Mortier	Créamusique	6 → 12
6	17 → 20	Trembleur	Nature	6 → 9
7	17 → 20	Blegny	Judo	6 → 12
8	24 → 28	Saive	Badminton	8 → 14
9	24 → 28	Barchon	Danse	7 → 13

Pour plus d'informations : vous pouvez téléphoner au 04/387 77 40 du lundi au jeudi de 9 h à 12 h.

Personne responsable : Chantal RION.

Début des inscriptions: le mercredi 01 juin 2006 jusqu'au 16 juin, inscriptions réservées aux enfants de l'entité

Inscription possible par téléphone mais confirmée **uniquement** si paiement dans la semaine!

Avis aux habitants de la Commune de Blegny

Avis aux habitants de la Commune de Blegny

Objet : Grippe (influenza) aviaire - Nouvelles dispositions à partir du 1^{er} mai

A présent que la migration de printemps des oiseaux est passée, on peut dire que le risque y est associé d'introduction du virus de la grippe aviaire s'est également réduit.

Cette diminution du risque justifie l'assouplissement d'une série de mesures préventives.

L'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (A.F.S.C.A) nous avertit que **les dispositions suivantes, dont figure ci-dessous un bref résumé, sont donc d'application, dès le 1er mai:**

Zone naturelle sensible

Le **quartier de la Motte (dont les rues de la Forêt, de Nifiet, Priessevoye)** reste actuellement répertorié en tant que «**zone naturelle sensible**». Par «zone naturelle sensible», on entend une zone à forte concentration d'oiseaux aquatiques ou migrateurs, et où, par conséquent, l'éventualité de l'introduction, dans notre pays, du virus de la grippe aviaire H5N1 est jugée plus grande.

- La **mesure de confinement** n'y est exclusivement **obligatoire que pour les détenteurs professionnels de volailles**. La mesure de confinement des volailles de particuliers est ainsi levée. Il reste cependant conseillé de limiter au maximum le contact entre les oiseaux vivant à l'état sauvage et les volailles, en rentrant ces dernières (car le risque ne peut jamais être tout à fait exclu) ;

- **Le nourrissage et l'abreuvement des volailles et autres oiseaux** tant pour les **détenteurs particuliers que professionnels** doit s'y effectuer à **l'intérieur** ou dans un endroit qui n'est pas accessible pour les oiseaux sauvages (sous tôle métallique ou filet comme pour le confinement).

Hors zone naturelle sensible :

- La **mesure de confinement** y est levée tant pour les **détenteurs professionnels que particuliers**. Il reste cependant conseillé de limiter au maximum le contact entre les oiseaux vivant à l'état sauvage et les volailles, en rentrant ces dernières (car le risque ne peut jamais être tout à fait exclu);

- le **nourrissage et l'abreuvement des volailles et autres oiseaux pour les détenteurs professionnels**, doit encore s'effectuer à **l'intérieur** ou dans un endroit qui n'est pas accessible pour les oiseaux sauvages (sous tôle métallique ou filet comme pour le confinement). Cette mesure est également vivement conseillée **aux particuliers**.

Expositions et Concours

La **participation des volailles détenues à titre professionnel** à des expositions et à des concours reste **interdite** dans tout le pays. Les **volailles de particuliers et les autres oiseaux** sont toutefois à nouveau **autorisés** à prendre part à de telles manifestations.

Marchés

Seuls sont **autorisés** ceux où les **marchands sont séparés** et où les **animaux sont d'origine garantie** quel que soit le type de volaille ou d'oiseau.

Nous vous demandons instamment de prendre, dès maintenant, toutes dispositions utiles en vue d'appliquer ces mesures de précaution.

Bien que la migration de printemps des oiseaux est passée, Les mesures proposées sont toujours à prendre avec le plus grand sérieux!

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter le site web de l'A.F.S.C.A. (www.afsca.be) ou celui de l'INFLUENZA (www.influenza.be), contacter le call center influenza (0800/99777) ou l'Administration communale

(M. P. CLOOTS ou M. J.-C. CLERFAYS - 04/387.43.25).

Invitation



Les membres de la Confrérie Saint Jean Baptiste à Housse vous invitent à la messe solennelle en l'honneur du patron de notre paroisse le dimanche 25 juin à 11 heures en l'église de Housse

Blegny-Initiatives

Votre support publicitaire

LE CATE- FAMILLES

Les enfants qui, cette année, ont fait leur Profession de foi, s'y sont préparés pendant deux ans à travers les rencontres du Caté-Familles. Pour la première fois, les enfants concernés ont vécu leur temps de catéchèse, chaque fois accompagné d'un adulte

Cette formule, pour quelque peu déroutante qu'elle soit, a permis de faire un pas dans la direction d'une catéchèse où chacun, qu'il soit enfant ou adulte, se sent concerné. Pour certains adultes, peut être une ouverture pour prolonger et aller plus avant, pour les enfants, la joie de savoir que des « grands » et plus particulièrement leurs parents, s'intéressent à eux et à leur chemin de Foi. Une certaine manière d'expérimenter la communauté d'Eglise où chacun a sa place, où chacun, à son âge, peut échanger une parole de confiance et d'amour qui s'enracinent dans le mystère de Dieu en Jésus-Christ.

Pour faire le point sur cette nouvelle formule nous avons demandé à une famille de nous relater la façon dont ils ont vécu cette expérience.

« Que ne fût pas notre étonnement il y a bientôt 2 ans que la préparation à la Profession de foi se faisait maintenant en famille. C'est à dire que l'enfant se présentait une fois par mois à l'église accompagné d'un adulte qui bien être ses parents, ses grands-parents ou parain ou marraine ou tout simplement un adulte accompagnant.

On a scindé l'Unité pastorale en 2 parties ; un groupe était représenté par Blegny et Mortier, l'autre groupe était Barchon, Housse et St Remy.

Si pour une raison ou l'autre nous ne pouvions pas se présenter à la date de notre groupe on devait essayer de nous rendre à la réunion

de l'autre groupe qui se faisait à une autre date. Ce n'était pas toujours simple car nous avions d'autres enfants. Et comme nous l'avions promis lors de notre mariage nous voulions le faire ensemble.

Nous avons trouvé que la réunion qui commençait à 9 h 30 pour se terminer à 11 h 45, était un peu longue surtout pour les enfants qui doivent se tenir tranquille lors de cette réunion

Lorsque les enfants étaient pris en charge par les catéchistes, nous parents, nous discussions pour échanger nos points de vue sur le sujet du mois. Ce qui nous permettait de mieux connaître certaines personnes.

Nous avons en deux ans plus ou moins retracer la vie de Jésus, Nous pouvons vous dire que nous avons appris certaines choses lors de ces réunions. Nous nous en voudrions d'oublier le dévouement et la gentillesse des mamans et papas catéchistes qui sont toujours ouvert à toutes discussions.

Si d'autres parents veulent témoigner, ils peuvent envoyer leur point de vue à l'Accueil Paroissial à Barchon, nous nous ferons un plaisir de le publier dans un prochain journal.

COMMUNAUTE DE HOUSSE

Echo d'une messe animée par les jeunes

Eglise de Housse, le dimanche 30 avril dernier, une messe dominicale...ordinaire ! Sinon que ce matin là des dizaines de jeunes pleuraient l'assemblée habituelle. Ils viennent des mouvements de jeunesse et de catéchèse de l'Unité pastorale.

Le bâtiment se réveille ; un vent frais traverse l'église ; les visages s'éclair-



rent. Les chants soutenus par un synthé, une guitare et un jumbé ont une autre couleur. L'Evangile de la résurrection est proclamé : « le Christ est vivant dans notre assemblée et dans nos vies ! » La parole est donnée à tous, adultes et jeunes. Le micro portatif circule : le Christ est présent « dans l'action des éducateurs et des parents qui vivent les valeurs de l'Evangile », « chez ceux qui embellissent la création », « en ceux qui ouvrent la Bible et qui la mettent en pratique », « dans le rendez-vous de l'eucharistie », « dans la joie de vivre d'un enfant », « dans un regard de bienveillance ou d'espérance », etc...

L'assemblée se recueille ; elle revit la fraction du pain ; elle Le reconnaît à ce signe. La paix est partagée. Elle se fait communion au Corps du Christ. Nourri de sa présence, chacun peut maintenant aller joyeux de l'avoir rencontré.

Une célébration qui n'avait rien d'extraordinaire... sinon qu'elle avait été préparée par des jeunes, que beaucoup ont répondu à l'invitation et que tous se sont impliqués. Résultat : c'était très bien et ils en redemandent

Pastorale des Jeunes

Les 12-15

Bravo ! Un bon groupe enthousiaste et solidaire, accompagné par des animateurs motivés, a vécu une excellente année. Les rencontres et activités étaient centrées sur le thème de la Paix.

Le super-spectacle fût une réussite avec une participation nombreuse..

Première communion

L'accompagnement des enfants et les différentes célébrations se sont bien déroulées. Un bon groupe de parents a participé aux rencontres de « catéchèse d'adultes ».

Continuant sur cette lancée, deux projets pour le mois de juin :

- une réunion d'évaluation avec les catéchistes : c'est l'occasion d'échanger les bonnes idées.

- une rencontre proposée aux enfants des différents villages.

Après la première DES communions, le chemin continue ; saisissons les occasions de nous revoir et d'avancer ensemble.

Les informations pratiques seront communiquées en temps utile.

COMMUNAUTE DE ST REMY

La procession paroissiale aura lieu le dimanche 11 juin (fête de la Trinité). Cette année, elle parcourra le quartier du Bois de Leval avant de regagner l'église. Un toute boîte suivra.

COMMUNAUTE DE BARCHON

A Barchon, la procession fait partie de la tradition de la fête du village. Cette année, elle aura lieu le lundi de la Pentecôte, soit le 5 juin.

Venez-y nombreux !

Petit écho

Douze mois de réflexion et six mois de postulant, Jean-François Mordant est entré au noviciat de la Fraternité de Tibériade (Pondrome Wellin)

Horaire des célébrations pendant les vacances (ne sont renseignés que les changements)

La fête Dieu

A l'occasion de la fête Dieu la paroisse de Blegny propose de remplacer la procession par la messe dans les quartiers.

Cette année c'est le quartier de la Waide qui a été choisit.

La messe aura lieu à 10 h le 18 juin et sera suivie du verre de l'amitié offert par la paroisse.

Horaire des célébrations pendant les vacances (ne sont renseignés que les changements)

Juillet samedi 8 à 17 h messe à Housse
Dimanche 9 à 10 h 30 messe de la fête à Blegny
Dimanche 23 à 11 h messe de la fête à Housse
Août mardi 15 à 10 h messe de l'Assomption à l'Institut
N B : il n'aura pas de messe le lundi 14 à Blegny
Dimanche 27 à 10 h messe de la fête à Mortier

Les anecdotes du mois G. Guyot

Un grillon dans la maison.

«tuiiit, tuiiit»..... «tuiiit, tuiiit»

En pleine nuit, c'est un bruit qui réveille certaines personnes alors que d'autres dorment du sommeil du juste.

«Tu as entendu. dit la dame. il y a un grillon dans la maison.

- Je n'ai rien entendu. Tu as rêvé.»

tuiiit, tuiiit : le bruit recommence au bout de deux minutes.

«Tu l'as entendu cette fois. Va voir parce que je ne saurais pas m'endormir avec ce bruit.» Le mari se lève et va dans la cuisine. Plus de bruit, plus rien. Le grillon doit avoir peur. Tuiiit, tuiiit : le bruit reprend mais vient d'ailleurs.

Dans le salon ? non! Dans la salle à manger ? non!

De guerre lasse, ne trouvant rien, le mari retourne au lit et dit à son épouse que l'on cherchera demain.

Le lendemain, avec son petit-fils qui loge chez eux mais qui n'a rien entendu, le monsieur fait le tour de la maison.

Tuiiit,tuiiit, le bruit revient mais semble issu du garage.

Grand-père et petit-fils y vont et c'est le gamin qui découvre le pot aux roses : «Cela vient du plafond»

En effet, ce couple, précédant la loi, a installé des avertisseurs de fumée et c'est un de ceux-ci qui par ses tuiiit, tuiiit, avertit que sa batterie va être vide.

Un grillon, cela aurait été plus sympathique mais le résultat fut le même.

Le secret de la confession.

Les longues files d'attente devant les confessionnaires font partie d'une époque révolue et dans l'unité paroissiale, une seule cérémonie réunit les paroissiens de Barchon, Blegny, Housse, Mortier et Saint-Remy en la chapelle de Trembleur.

Après une cérémonie en commun, les deux prêtres se placent devant chaque autel latéral et invitent les pénitents qui le désirent à venir se confesser.

Pendant ce temps individuel, l'organiste de service exécute des airs qui doivent susciter le recueillement.

Pendant qu'il joue, une de ses petites filles assise à son côté, il regarde dans la chapelle et voit sa femme qui lui fait des signes désespérés : elle est debout et lève les deux bras en cadence.

Que veut-elle dire? Le musicien ne réagit pas.

Elle change de stratégie et se met les deux mains sur les oreilles.

Elle veut peut-être signaler que la petite va attraper froid car il ne fait pas chaud dans la chapelle.

Il remonte l'écharpe de la petite ; Sa femme fait non du bras ce n'est pas cela. Elle fait différents gestes mais il ne comprend pas.

Finalement, une autre paroissienne se détache du groupe et vient le trouver :

«Ta femme demande que tu joues plus fort parce que ceux qui se trouvent dans les premiers rangs entendent tout ce que celui qui se confesse et le prêtre se disent et c'est embarrassant.» Ainsi fut-il fait : il ne joua pas mieux mais plus fort pour que soit gardé le secret de la confession.

Un peu mieux.

Quatre cars de notre région ont déversé leurs passagers à l'aéroport de Bruxelles pour des vacances à Rhodes, île grecque près des côtes Turques.

Le voyage a été agréable et tout s'est bien passé malgré qu'au départ, il fallait partir à une heure plus que matinale car les passagers devaient être au champ d'aviation avant quatre heures du matin.

A Dalhem, plusieurs personnes étaient de la partie et notamment un chez qui de braves voisins allèrent souhaiter bon voyage.

« Vos valises sont faites ?

Pas encore. On a le temps. Demain, je vais chez la coiffeuse puis on fait les valises. On va dormir quelques heures puis à minuit, on se lève.

Mais n'est-ce pas cette nuit que vous partez ? Non ! C'est la nuit prochaine.

Es-tu sûre ?

Tu me fais hésiter, maintenant. Je reprends les papiers. Tu vois, départ demain. Oui, mais demain, c'est déjà à partir de minuit. »

Il fallut bien en convenir et c'est précipitamment que les valises furent bouclées. Un peu mieux.. ils restaient à Dalhem.

Stage d'été à Barchon sur le site du Fort et alentours

Du 31 juillet au 4 août 2006

Stage de découverte pour enfants âgés de 6 à 12 ans.

NATURE -PARCOURS - SPORT AVENTURE - EXCURSION - DJEMBE - MAGIE

De 9 h à 16 h - Possibilité de garderie dès 8 h et de 16 à 17 h.

Atelier nature, observation sur le terrain, plantes, oiseaux - bagage - insectes, la vie dans le ruisseau

Atelier sport aventure par le Squad alpinisme Spéléo de Blegny.

Atelier djembe - Atelier magie -

Encadrement des activités par des personnes spécialisées, formées à l'animation.

SPORT AVENTURE - EXCURSION - DJEMBE

Se munir de bottes et d'une paire de chaussures de marche, de vêtements de rechange, d'un pique-nique et boissons.

Les enfants sont couverts par une assurance pour toutes les activités.

INSCRIPTION : Centre Culturel de Barchon : Bonmariage J. : **04 387 46 04** - 5, rue de Heuseux, 4671 Barchon

ou SOLIDARITE ET SERVICE DE BLEGNY **04 387 43 64** ;

Stage placé sous les Auspices de la Province de Liège - Service Culture de la Communauté Française.

et de l'A.S.B.L Solidarité et Service de Blegny.

Bulletin d'inscription à remplir :

M.

Mme

autorise(nt)

à participer au stage Nature à Barchon qui a lieu du 31 juillet au 4 août 2006.

A renvoyer à J. Bonmariage, 5 rue de Heuseux, 4671 Barchon

ou à l'A.S.B.L Solidarité et Service, rue de l'Institut 24 4670 Blegny.

Bushido Saive Judo - Jiu-Jitsu - Tae Bo

Tournoi Européen de Roumanie « Judo »

Charline nous ramène encore beaucoup de plaisir et de fierté de ce tournoi rassemblant les meilleures combattantes de l'Europe de l'Est et d'alentours.

Sur ses 6 combats, elle ne trébuche qu'une seule fois en laissant un petit avantage à son adversaire serbe. Elle réussit très bien ses repêchages, gagnant ses combats avant la limite de temps, notamment en infligeant une clé de bras contre une Moldave après cette magnifique amenée au sol (photo) et ainsi parvient à la troisième place. En plus de cette médaille, c'est une superbe expérience que d'aller dans des pays pareils où il reste encore tant à reconstruire.

Horaire des cours

Lundi et Mercredi : Judo

Mardi et Vendredi : Ju Jitsu

Mercredi : Tae Bo

Dimanche : cours technique Judo et Ju Jitsu

Vous voulez apprendre à vous défendre, à gérer votre stress?

Vous voulez pratiquer un sport, un art martial?

La première séance est gratuite.

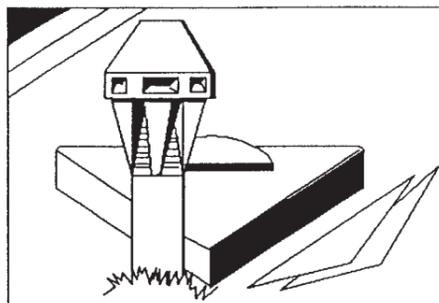
Dojo : Hall Omnisports de Saive, rue Haute, n° 1

Tél. secrétariat: 0494/183 622

Email : bushido.saive@scarlet.be

Site : <http://home.tiscali.be/bushido.saive>





Vis une aventure formidable au Fort de Barchon !

Du 21 au 25 août 2006 :

STAGE ESCALADE AVENTURE



Activités escalade et spéléo

Nouveau : **BIVOUAC NOCTURNE**

sur le site du Fort

Renseignements : Marc Rassenfosse 0498 114 790
Inscriptions : Dès le 15 juin à la Maison de l'ARC - 04 387 43 64
Organisation : A.S.B.L. Solidarité et services, rue de l'Institut, 24 à 4670 Blegny
Encadrement : Squad Alpinisme et Spéléo Club de Blegny

Le 60^e anniversaire du début de l'immigration italienne dans les charbonnages belges

Juste après la seconde guerre mondiale, il fallait à tout prix relancer l'économie du pays. Ce fut «la bataille du charbon». Les mineurs furent proclamés «les premiers bourgeois du pays» par le Premier Ministre de l'époque, Achille Van Acker. Ils obtinrent quelques petits avantages sociaux.

Mais «les premiers bourgeois du pays» ne se bousculaient pas au bureau d'embauche.

La Fédération Charbonnière de Belgique se tourna alors vers les pays voisins pour obtenir de la main d'œuvre immigrée. Elle se tourna, non pas vers l'Italie, comme on le croit généralement, mais vers la Suisse qui avait, paraît-il, une certaine expérience minière depuis le creusement des grands tunnels alpins.

C'est ainsi qu'en mars 1946, les premiers ouvriers suisses arrivèrent chez nous, plein d'illusions. Ils étaient 57. Ce furent les premiers et les derniers. Après 15 jours, ils avaient déjà compris. Dégoûtés, ils cassèrent leur contrat et retournèrent tous dans leurs montagnes. Sauf un, que j'ai encore connu. En 1951, il était devenu chef-ajusteur et soignait les engins du «fond» avec minutie comme s'il s'agissait de véritables montres suisses.

La Belgique arrêta le recrutement en Suisse et se tourna vers l'Italie où, d'a-

près la rumeur publique, régnait une épouvantable famine. C'était pure fantaisie. Les étalages, en Italie, regorgeaient de marchandises. Seul, manquait l'argent pour les acheter. La reconstruction du pays se faisait attendre. Le chômage était important. L'allocation de chômage était de 60 lire par jour, alors qu'un pain de seigle coûtait 20 lire.

La Belgique était décrite dans les journaux de l'époque comme une sorte de paradis sur terre. Certains recruteurs, envoyés par les charbonnages en Italie,



Le travail dans les mines n'était pas du tout idyllique.

n'hésitaient pas à décrire de façon idyllique le travail dans les mines et, surtout, les avantages sociaux. C'est ainsi que de 1946 à 1957, environ 140.000 travailleurs italiens arrivèrent en Belgique. Certains repartirent rapidement. D'autres restèrent dans les mines pendant les cinq années requises pour trouver du travail dans un autre secteur. Mais, la plupart restèrent à la mine jusqu'à leur pension.

Raymond Pierre.

La libération de Saive

ACIS asbl

Il y a déjà 6 ans, notre ASBL a organisé une reconstitution d'un camp militaire américain de la libération de nos contrées avec le

Belgian Historical Reconstitution Groupe ASBL. Nous avons invité gratuitement les enfants de la commune à venir visiter celui-ci, pour qu'ils se rendent compte de ce qu'était un camp militaire de l'époque et mêler la théorie à la pratique.

Ce fut l'occasion pour tout le monde de voir ou de revoir des véhicules d'époque, des armes démilitarisées (mortier,...), une salle d'opération d'époque ; une cuisine de campagne, une tente d'état major, etc....

En bref voir la réalité de ce qu'était un camp militaire américain en 1944.

Et la réalité... elle nous a rattrapé car il n'a pas arrêté de pleuvoir, avec pour résultat un camp dans 10 cm de boue.

Cette année nous remettons le couvert et réorganisons ce fameux camp US, mais cette fois-ci avec l'expérience de la première.

Avec le choix d'une date normalement moins pluvieuse le week-end des 24 et 25 juin.

Où me direz vous ? Rue Cahorday à Saive.

Alors à vos agendas, n'oubliez pas cette date et venez nous rencontrer pour vivre pendant quelques heures une page de notre histoire.

Pour l'ACIS
Serge Dodémont, Président



Saive à la couleur du printemps

Grand succès pour le nouveau concept de chasse aux œufs avec barbecue printanier à Saive, organisé par l'asbl Jeunes de Saive et l'asbl Association des Commerçants et Indépendants de Saive.

Comme chaque année nos deux asbl s'étaient réunies pour organiser notre désormais traditionnelle grande chasse aux œufs.

Et oui, pas moins de 21 kg d'œufs en chocolat avaient été lâchés par les «cloches», le temps était de la partie grâce bien sûr au micro-climat bien connu de Saive. Un château gonflable nous avait été prêté pour le plaisir des enfants.

Et pour le plaisir gustatif des parents, un grand barbecue avec cochon de lait et méchoui avait été organisé.

Gageons que l'année prochaine nous serons encore plus nombreux pour manger ensemble le premier barbecue de l'année

Pour l'ACIS
Serge Dodémont, Président

Résultat du concours organisé par l'ACIS

Lors de la parution de notre livret «mieux connaître son village», nous avons organisé un concours où il fallait retrouver les logos disséminés dans notre carnet.

Il fallut la question subsidiaire pour départager les gagnants.

Et ce fut cette année, Monsieur et Madame Michel Baiverlin de Saive. Et le lot me direz-vous?

Un dîner pour deux personnes à la brasserie «Le Fortin».

Pour l'ACIS : Serge Dodémont, Président



Présents sur la photo de gauche à droite : Manu Davister, Anne-Marie Hausoul, Claire Hougardy, Philippe Germeau, Elise Baiverlin, Francis Hausoul, Serge Dodémont, André Rassenfosse, Michel Baiverlin, Jean-Philippe Remacle, Albert Pereaux, Jeanine Mawet, Marcel Mawet, Anne-Marie Simon et notre photographe Mauris Simon.

DU DIMANCHE 18 JUIN 2006 AU SAMEDI 24 JUIN 2006

3^e Marche parrainée

Après Blegny-Avioth en 2004, la Fagne et l'Eiffel en 2005

on va marcher dans le **Condroz** (Vallée du Hoyoux et du Néblon) et vers la Vallée de l'Ourthe (Hamoir, Hotton, La Roche, Houffalize, Gouvy)

175 km en 7 étapes



Nous avons besoin de vous

Des bénévoles vont vous quémander une obole de parrainage

Devenez nos parrains

Pour la modique somme de 25 centimes au km ou en versant votre participation au compte 240-0726283-48 de l'a.s.b.l. Mère Joséphine, pour l'achat d'une baignoire à ultrasons dans le cadre du programme "Snoezelen".

A la rentrée à Blegny, le **samedi 24 juin** nous accueillerons nos marcheurs et il y aura une nouvelle journée

PORTES OUVERTES

de notre magnifique maison de repos. Une modique participation pour le logement, les frais de repas sera demandée aux marcheurs.

Invitation cordiale à toutes et à tous. Qu'on se le dise !

Tous les renseignements vous seront fournis en téléphonant au **04 387 41 35**

FP Sécurité

GSM : 0498 120 260
Tél. : 04 387 82 35

Frédéric PAULISSEN
Rue de Gobcé 68
1670 Blegny

Dès le 1^{er} juillet 2006, toutes les habitations de Wallonie devront être équipées de détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée !

LES INCENDIES EN BELGIQUE : DES FAITS ET DES CHIFFRES

- Plus de 12.000 incendies d'habitations par an.
- Plus de 120 décès et un grand nombre de blessés.
- 90 % des victimes meurent asphyxiées pendant la nuit dans leur sommeil.
- Le feu est une des causes principales de décès chez les enfants de moins de 5 ans



MARS 2006

Déjà un détecteur conforme avec pile 5 ans, à partir de 13,60 € TVAC. (réf: MT12)

Pour un maximum de fiabilité à long terme, nous vous conseillons le détecteur BRK avec pile 5 ans, au prix de 32,87 € TVAC. (réf: 710LE)

- Grâce à sa cellule de détection en matière antistatique et à la grille de protection il restera au top pour détecter la fumée, malgré les poussières présentes dans nos logements.
- Les années d'expérience de BRK assurent une élimination optimale des risques de fausses alarmes
- Sa garantie de 10 ans est la preuve de la confiance du fabricant dans la qualité de ses produits.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter FP Sécurité au 0498 120 260

LA PREVENTION INCENDIE : LE DETECTEUR-AVERTISSEUR AUTONOME DE FUMÉE (OU DAAF)

La majorité des incendies d'habitation sont des feux qui peuvent couvrir pendant des heures avant de s'embraser.

Ils sont provoqués, par exemple, par une cigarette ou une bougie tombée dans un lit, un divan ou une chaise, sur le revêtement de sol ou des meubles.

La fumée monte alors vers le plafond et c'est à ce moment que l'alarme du DAAF se met en marche.

Un DAAF vous permet d'être averti immédiatement de l'incendie, d'évacuer rapidement les lieux et de prévenir, une fois dehors, les pompiers.

Blegny : Plan de Prévention et de Proximité

Séjour pédagogique du groupe 6/12

Du lundi 10 au mercredi 12 avril 2006, le groupe 6/12 du P.P.P. de Blegny est parti au centre nature de Borzée, au sein des Ardennes. Vingt-trois enfants étaient présents et nous avions un groupe riche de toutes ses différences!

Ce séjour pédagogique, programmé depuis septembre 2005, avait **plusieurs objectifs**:

- Répondre au principe de «la pédagogie du projet» (les enfants participent activement à la mise en place du projet). En effet:

- Chaque semaine, les enfants se sont investis pleinement dans la réalisation de ce projet. Ils ont collaboré activement à plusieurs activités leur permettant de diminuer la participation financière de leurs parents (vente de crêpes, de calendriers et de bricolage lors de la Foire artisanale).
- Permettre à des enfants, de milieux socio-économiques différents, de séjourner quelques jours dans un environnement inhabituel, avec la possibilité de participer à des activités qui ne sont pas celles de tous les jours:
- Sur place, nous avons bénéficié d'une bonne infrastructure et d'une excellente organisation. En effet, nous n'avons pas eu le temps de nous «reposer» tant le programme des activités était complet et varié : macramé, parcours «Aventure animale», activités musicales, expression corporelle, rallye pédestre, fabrication de pain à l'ancienne, petite boum.
- Permettre de vivre une expérience de groupe avec toutes les valeurs que cela engendre : solidarité, partage, entraide.

Ainsi, comment pourrions-nous qualifier ces 3 jours? Le plus simple est de reprendre une expression d'enfant : «GENIAL».

Pour une première expérience, c'est une belle réussite et comme les enfants (à l'unanimité!) l'ont si bien dit: «*Bien vite l'année prochaine pour repartir mais il faudra prévoir 5 jours plutôt que 3...*»

C'est pourquoi, nous tenons à remercier le Collège des Bourgmestre et Echevins pour son soutien. Il nous a permis de concrétiser ce projet.

Nous remercions également les parents qui nous ont témoigné leur confiance. Enfin, nous remercions les enfants, sans qui ce séjour n'aurait simplement pas eu lieu. L'équipe éducative du P.P.P.



Magasins du Monde - OXFAM

Vêtements de seconde main

4, avenue Franklin Roosevelt - Devant-le-Pont - 4600 VISE

Tél. 04/374 04 49

Heures d'ouverture.

Lundi et vendredi, de 14 h à 17h - Mardi, mercredi et samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17h

Fermé le jeudi !!!

Madame, Monsieur,

Ainsi que vous le savez certainement, notre magasin fonctionne à partir de dons. Or, nous ne recevons rien de ce qui est déposé dans les bulles de collecte, même celles disposées sur le territoire de notre commune. C'est pourquoi nous faisons appel à votre générosité : un vêtement que vous ne portez plus, pour autant qu'il soit en bon état, fera peut-être le bonheur d'un de nos clients.

Cependant, tout vêtement déposé chez nous passe par plusieurs étapes avant d'être mis en rayon : tri, parfois lessive, repassage et étiquetage ; ce qui repré-

sente un travail énorme pour les bénévoles.

Si vous voulez alléger ce travail, nous vous demandons donc :

- de bien pré-trier vos vêtements et de nous donner que ce que nous pourrions vendre : vêtements assez récents, sans taches ni trous, et propres (attention surtout aux cols et aux poignets) ;
- si possible, de lessiver vous-même ce qui peut l'être;
- éventuellement de nous apporter les vêtements sur cintres (qui vous seront rendus si vous le souhaitez).

Outre les vêtements, nous acceptons les chaussures, les sacs, le linge de maison, ainsi que les livres, jeux et jouets d'intérieur (complets) et les articles de puériculture, encore une fois propres et en bon état.

Nous vous remercions de penser à nous !

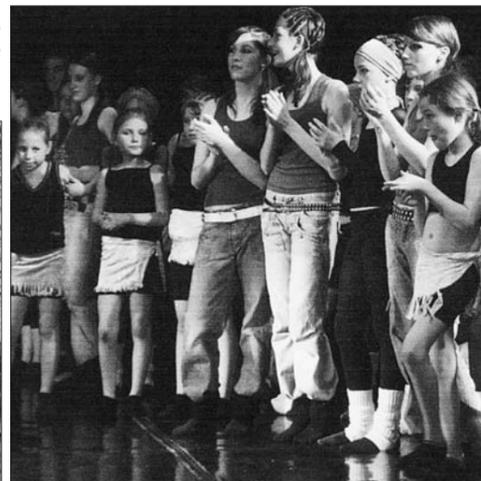
L'équipe des bénévoles du magasin de Visé.

Cela s'est passé près de chez vous par Eric Wislez



Une salle comble et une équipe de cuisinots à la hauteur de sa réputation pour le souper de la Maison des jeunes le 22 avril

La journée Portes Ouvertes au Fort de Barchon, le 17 avril



Le gala de clôture de la saison de danses pour l'Avenir de St Remy, le 29 avril dernier

Avoir un an de plus. Pour une fois, vous allez adorer !

Ouvrez un compte à vue AXA gratuit et recevez votre âge en euros.

Plus d'informations sur les conditions disponibles à l'agence.

Agence AXA Banque Pierre HABETS

Rue de Barchon 93B - 4671 HOUSSE

04/387 50 66



Vivre Confiant

CBFA 11394

Funérailles

REMACLE

Organisation complète de funérailles

Toutes formalités - Rapatriement - service jour/nuit

✓ Funérariums à Blegny : rue Entre-deux-Villes, 79
à Saive : rue Champ du Pihot, 49

✓ Service également partout à domicile.

✓ Bureau : rue de Fafchamps, 3 à 4670 Blegny

Tél. jour & nuit **04 387 46 21**

✓ Plaques funéraires personnalisées et photos pour monument

Lacroix Jean

Matériaux

Mazout

Rue Lieutenant Jungling, 12 4671 BARCHON
Tél. : 04/387.43.99 - Fax 04/387.72.68**RYAVEC & Fils s.c.r.l.**• ASSURANCES
• CREDITS HYPOTHECAIRES• IMMOBILIER
• GESTIONSRue de la Station, 44
4670 BLEGNYTél. 04 387 45 41
Fax 04 387 43 98

Jean-Yves RYAVEC, gérant

e-mail : jeanyves.ryavec@ryavec.be

**L'assureur et banquier
à votre écoute****Pierre HOETERS** S.P.R.L.Rue Sur les Heïds, 17 a 4671 SAIVE
Tél. : 04.387.48.88 - 04.362.57.88 Fax : 04-362.60.35

Zoning Industriel de Barchon

**TOUTE LA MENUISERIE
DU BATIMENT****CHASSIS BOIS - PVC - ALU
PORTES INTERIEURES - PORTES COUPE-FEU****La section MR de Blegny**La section MR de Blegny
et les candidats MR aux
élections communales :A. Bosschem, B. Demonceau, M. Desmit,
S. Dodémont, M. Kroonen, A. Marteau,
F. Pereaux, M.-A. Ryavec et L. Warichet,
ont le plaisir de vous inviter
à une conférence débat**« Quel avenir pour les
soins de santé ? »**

par le

Docteur Daniel BACQUELAINE

Député Bourgmestre de Chaudfontaine

Lundi 12 juin 2006
à 20 heures 30Maison des Jeunes
de BlegnyRue de l'Institut, 5
à 4670 Blegny.
Entrée libre**Festin des Gaulois**Chers amis, Dans le cadre du Grand Marché de
l'Ascension, le jeudi 25 mai prochain, la JEUNESSE
de BLEGNY a le plaisir de vous inviter à son premier**Festin des Gaulois**au cours duquel vous pourrez admirer la cuisson et
vous régaler de notre cochon de lait à la broche,
servi avec une assiette de crudités et d'accompagne-
ments, ainsi qu'avec quelques morceaux de pain.**Bien entendu, dans notre auberge située à proximi-
té de la Station-Service URBANO, vous pourrez
aussi goûter nos délicieuses cervoises bien fraîches
et quelques bonnes bouteilles du meilleur cru !**Ces assiettes vous seront proposées à un prix très
démocratiques de 11 h 30 à 14 h 30.

Par Toutatis, nous comptons sur vous !

Pour la Jeunesse : Dominique André

Qu'il court - Qu'il nage - Qu'il vole
Son bien-être passe par chez nous !Heures d'ouverture :
tous les jours de 8 h 30 à 18 h 30 - Fermé le jeudi**Ouvert le dimanche de 8 h 30 à 16 h****SERVICE - PRIX - QUALITE****TOILETTAGE
à partir de 20 €
TOUT POUR VOS ETANGS**

Grand choix de :

**chiots + chatons + rongeurs
Prix promo permanents dans nos cages**10, rue Frumhy
4671 BarchonTél. 04 362 61 68
Fax 04 377 63 36**Ecole communale de Trembleur**Le Comité des Parents et les enseignants sont heureux de
vous inviter

le samedi 3 juin à partir de 18 h à leur

GRAND BARBECUE**Ecole communale de Trembleur**Le Comité des Parents et les enseignants
sont heureux de vous inviter

le vendredi 9 juin à partir de 17 h à leur journée

PORTES OUVERTES

suivie d'un BARBECUE

Ecole communale de MortierLe Comité des Parents et les enseignants
sont heureux de vous inviter

le dimanche 25 juin à partir de 14 h 30 à leur

FANCY FAIR**POELERIE
QUINCAILLERIE DENOOZ**

12, rue de la Station - 4670 BLEGNY TÉL. 04/387 40 18

RAMONAGE CHEMINEES
ENTRETIEN ET REGLAGE
DE CHAUDIERES
OUTILLAGES METABO

weber

Dépôt
SHELL
Gaz

Shell GAS

Electrique
à p. de 99 €Essence
à p. de 269 €

Technicien agréé

EFEL - SOMY - CINEY

Prime sur foyers
GAZ NATUREL 100 €
Prime sur foyers
à bois et pellets 250 €**ARTICLES MENAGES - CADEAUX
Foyers : à mazout, au gaz, charbon et bois**Climatisation
Réfrigération
MEDARD
s.p.r.l.McQuay®
Air Conditioning*N'attendez plus
d'avoir
trop chaud !
Un conseil
ne coûte rien*

24, place Sainte-Gertrude - 4570 Blegny

GSM 0496 806 799